

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES MONTREAL

TELEPHONES: ADMINISTRATIO... 7461 REDACTION: Main

FAIS CE QUE DOIS!

LE REFERENDUM A LA SASKATCHEWAN

Une initiative à surveiller

L'Onest nous réserve plus d'une surprise d'ordre politique ou économique. La population des nouvelles provinces ne s'embarrasse guère, règle générale, des traditions ou des préjugés anciens; elle contient un noyau de gens, particulièrement des Américains, qui, dans leur pays, ont entendu discuter toutes les formes de gouvernement et qui l'intérêt des partis ne peut encore fermer les yeux sur ce qu'ils croient juste ou utile.

En quoi pourtant cette loi nouvelle (dont le Devoir exposait hier le mécanisme) peut-elle blesser l'ordre ou l'intérêt public? On a dit que le plébiscite est chose non prévue par la Constitution britannique. Mais la Constitution britannique n'est pas un texte définitif et immuable; c'est un organisme vivant qui s'adapte aux besoins des peuples libres, et ce sont les chefs mêmes du parti conservateur, les gardiens nés de la tradition anglaise, qui ont proposé de régler par voie de referendum la grande question du Home Rule.

On a dit encore, et cette parole se retrouvait récemment sur les lèvres d'un homme fort distingué, que des problèmes comme celui de la participation du Canada à la défense générale de l'Empire, sont trop complexes pour être soumis à l'arbitrage du peuple.

Si l'objet pour lequel on le propose, elle n'atteint pas seulement la théorie du referendum, elle frappe à la base même du régime parlementaire. Car, quel est le plus difficile problème: porter un jugement sur telle question parfaitement délimitée, sans avoir à se préoccuper de la répercussion de ce jugement sur la situation politique générale, ou porter un jugement d'ensemble sur le sort d'un parti, au cours d'une élection où se mêlent tous les programmes, tous les intérêts et tous les appétits?

On dira peut-être: le Parlement est plus compétent que la foule. Je n'en suis pas du tout sûr: en admettant que le niveau général de la culture parlementaire soit un peu supérieur à celui de la culture générale, il faut reconnaître que la foule est infiniment moins apte que le Parlement à subir les pressions des groupes occultes, plus indépendante des puissances financières et beaucoup moins accessible à la corruption.

Dans une assemblée de cent ou deux cents personnes, il suffit parfois de tenir trois ou quatre hommes pour faire marcher la majorité. Un certain nombre de gens peuvent toujours être matés par des promesses; la plupart sont tellement pris dans les liens de parti que rien ne les peut émouvoir, une fois que les chefs ont parlé. Du reste, tout vote parlementaire sur une question d'intérêt général peut entraîner la chute d'un gouvernement, et la question ministérielle avec toutes ses conséquences se trouve ainsi perpétuellement posée. Rien ne saurait plus fortement entraver la liberté des députés, tandis que l'essence du referendum, c'est la libre appréciation d'une mesure jugée en elle-même, en dehors de l'intérêt des chefs et des partis.

Prenons un exemple concret: la question navale, par exemple. Qui l'avouera que le vote populaire, dans un plébiscite, différerait essentiellement de celui des députés?

Le referendum s'imposera à son heure, quand les partis — ce qui ne tardera guère — auront suffisamment dégoûté le peuple du système actuel. Il apparaîtra comme une soupape de sûreté du régime parlementaire pur.

Le referendum n'est pas, du reste, une simple théorie, c'est un fait qu'on peut étudier en Suisse, pour ne citer que ce pays.

Depuis douze ans, le peuple y a rejeté douze des vingt-cinq lois adoptées par le Parlement et qui lui furent ensuite soumises. N'est-ce pas la preuve éclatante du désaccord qui existe trop souvent entre le corps électoral et ceux qui sont censés traduire sa pensée?

L'initiative de la Saskatchewan mérite donc d'être examinée de près.

Omer HEROUX.

M. Caron et le coût des routes

Nous avons encore causé de la peine à M. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture et de la Voirie à Québec!

C'est à propos des chemins et le Soleil voudrait bien nous faire expier notre cruauté d'une façon exemplaire.

Mais le moyen lui manque.

Nous avons dit que, d'après une déclaration de M. Taschereau, l'empiètement de la route Montréal-Québec allait coûter deux fois plus que ne le prétendait il y a un an à peine le ministre chargé de diriger ce service. Pour nous confondre et donner raison à son petit maître, le Soleil devrait donc établir que notre source de renseignement est erronée et que la construction du chemin ne coûtera guère plus que le chiffre prévu et annoncé par M. Caron. Cette preuve est-elle impossible? Chose certaine, le Soleil ne la tente même pas. Il admet implicitement au contraire que la somme indiquée par M. Taschereau est exacte. Alors? Il raisonne de la manière suivante: La confection de la route Montréal-Québec va coûter plus de cinq mille piastres par mille, parce qu'il y a des côtes à adoucir, des pontons à faire, etc. Evidemment, cela va coûter plus cher parce que cela ne peut pas coûter moins cher!

Est-ce que nous avons prétendu le contraire? Nous avons tout simplement dit et nous répétons qu'en évaluant entre trois à cinq mille piastres par mille le coût de construction des bonnes routes, M. Caron se trompait, et qu'en dénonçant l'opinion contraire soutenue par le Devoir, alors qu'il avait sous les yeux les chiffres de son ministère qui nous donnaient raison, le ministre, consciemment ou non, se moquait du public.

Que ce soient la construction des pontons, des montées ou le défaut de pierre à certains endroits qui augmentent le coût, est-il moins vrai que le prix est de cent pour cent plus élevé que celui prévu et réaffirmé sans cesse depuis par M. Caron?

Est-il moins vrai que cette différence prouve qu'il avait tort et que nous avions raison?

Il est vrai qu'en un sens la route Montréal-Québec présente des conditions spéciales de construction mais beaucoup plus favorables

qu'ailleurs. De la Péraie à Montréal, par exemple, soit les deux tiers du parcours environ, il n'y a presque pas de différence de niveau. Que sera-ce quand on entreprendra les routes de Montréal à Sainte-Agathe, de Québec à Chicoutimi, de Québec et Montréal à Sherbrooke, de Québec à Gaspé où la voie est beaucoup moins avantageuse que celle entre Québec et Montréal? Et sur tous ces parcours aussi il faudra construire des pontons et amener la pierre de certaines distances. C'est pourquoi M. Caron fait mieux d'avouer tout de suite qu'il s'est trompé. Car plus la construction avancera, plus elle démontrera qu'en fixant le coût entre trois mille à cinq mille piastres par mille, il a voulu farder la pilule ou qu'il ne connaissait à peu près rien de ce dont il parlait.

Jean DUMONT.

Simple et canaille

Le Pays de dimanche, parlant d'un certain nombre de journalistes parmi lesquels il me classe expressément, et citant une parole qui est de moi, disait:

"Quand M. Magnan déclare que les institutrices devraient être mieux payées, la bande des beaux-frères demande 'qui oserait affirmer que ce ne soit là le bon sens même?' Quand c'est le Pays, la même bande décerne que nous ne sommes que des dénigrateurs.

"Les beautés de la logique."

Je défie l'auteur de ces lignes de prouver qu'à une date quelconque, dans un article, dans une conférence ou même dans la conversation la plus intime, (je lui laisse la liberté de chercher partout), j'aie décrié ou insinué que les rédacteurs du Pays sont "des dénigrateurs", parce qu'ils affirment "que les institutrices devraient être mieux payées."

Il n'en fera rien, parce qu'il s'est contenté d'user d'un procédé aussi simple que canaille: à prêter à un adversaire des sentiments qu'il n'a pas pour le noircir devant ceux qui ne le connaissent point.

O. H.

REMIS

Nous sommes forcément obligés de remettre à demain la publication de la lettre adressée par M. Cahon à la Gazette.

BILLET DU SOIR UNE LEÇON.

M. Alcée Fortier, de la Nouvelle-Orléans, parlait l'autre soir, à l'Allyance Française, de son pays. Il en parla avec un fervent souriant, un attendrissement tout filial.

Durant le tumulte de 1768, a-t-il raconté, des Louisianais ont prêché la liberté et réclamé une république. Ils ont donc aspiré à l'indépendance huit années avant les Américains, qui devaient la conquérir en 1776. Cependant, ce fait, tout à l'honneur de la Louisiane, n'est mentionné dans aucune histoire.

"Eh bien, disait M. Fortier, afin d'être sûr qu'il soit dans l'histoire, j'en écris une moi-même." Et l'on songe à Garneau entreprenant d'écrire son Histoire du Canada parce que des Anglais mettent en doute, devant lui, les immortels hauts faits de nos ancêtres. Mais, de nos jours, combien sont rares ceux qui recherchent dans notre patrimoine national un sujet de fierté, une cause commune que ne devraient pas faire oublier les chicanes politiques, la place qui nous revient de droit en ce pays britannique, un enseignement et une direction! Aujourd'hui, ce n'est plus cela. Pour les tenants de certaine école, la tradition, c'est le contraire du progrès; parler de notre histoire sans tache, à l'époque où il y a tant de taches, et parler de nos hommes sans reproche, à l'heure où ils sont si rares, cela s'appelle "brandir les dieux". Et qui brandit les dieux n'est qu'un fossile ou un "revenant" que l'on renvoie bien vite à son cimetière. Pour être de son temps, il faut renoncer à l'héritage qui nous a faits ce que nous sommes, qui nous aura faits tout ce que nous pourrions être demain.

M. Alcée Fortier a parlé de la littérature louisianaise, modeste littérature française comme la nôtre. On y trouve des romans, qui ne sont ni du Flaubert ni du Bazin; des poésies sur un lettré n'attribuerait pas à l'Érédia; des petits vers fanabuliques que ni Donnay ni Zamacois n'auraient signés. Mais ces romans et ces poèmes fleurissent le terroir louisianais et c'est précisément parce qu'ils sont différents de ceux de France qu'ils ont leur prix.

Pas plus en Louisiane qu'en Canada, l'écrivain n'atteint à la perfection verbale d'un Jules Lemaitre ou d'un Henri de Régnier, mais celui qui aime son pays sait trouver, pour en parler, les mots qui conviennent.

Léon LORRAIN.

L'hygiène à l'école

Le rapport du docteur J. E. Laberge, sur l'état de nos écoles pendant l'année 1912 est intéressant par les chiffres qu'il donne.

Les médecins inspecteurs ont visité 243 écoles, soit trente-neuf de plus qu'en 1911, mais tandis qu'ils constataient, il y a deux ans, qu'il y avait six maisons défectueuses, ils n'en ont pas trouvé une seule l'an dernier. Il y a cependant une légère augmentation du nombre des écoles encombrées, mais d'après ce qu'on annonce, il va se construire cette année, une douzaine de nouvelles écoles, ce qui devrait suffire à faire disparaître l'encombrement du moins pour un temps.

Il y a cent trente-et-une écoles où la ventilation est insuffisante, ce qui ne devrait pas être toléré. S'il n'y a pas moyen d'installer dans une école un système de ventilation, on peut toujours améliorer la situation. Il y a encore trop d'écoles où le mobilier n'est pas adapté à la taille des élèves.

Toutes ces améliorations ne peuvent s'obtenir qu'avec de l'argent, et certaines commissions scolaires peuvent dire qu'elles n'ont pas les moyens de faire les dépenses nécessaires. Mais il est un défaut qu'aucune raison ne peut pallier: le balayage mal fait. Or l'on constate que sur les 243 écoles, on fait mal le balayage dans 35 maisons, ce qui veut dire qu'on le fait à sec, ou qu'on ne le fait pas du tout, au choix. C'est impardonnable.

Enfin cinquante-neuf écoles n'ont aucun appareil de sauvetage. Qu'attend-on pour en avoir: un incendie et des pertes de vie?

Somme toute, il y a une amélioration sensible. Les commissions scolaires ne sont pas forcées de recevoir les inspecteurs, mais les préventions du début ont depuis longtemps disparu. On accueille les médecins partout; mais il existe encore des écoles où les autorités se contentent de lever in petto les épaules, devant les conseils qu'on leur donne. Espérons que cela aussi changera.

Fred. PELLETIER.

Feu lord Wolseley Sur le Pont d'Avignon...

Aux Etats-Unis, on peut devenir général ou colonel aussi facilement qu'on devient lord en Angleterre. Un simple commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui s'appelait humblement Donald Smith, s'est mu, tout d'un coup, en lord Strathcona. Des opérations fructueuses ont ainsi permis à un brave homme de s'enrichir moins encore par son titre que par son caractère, et de laisser supposer qu'avec de l'argent on peut arriver aux plus hautes dignités.

Au Mexique, c'est différent. Pour être général, il n'est pas besoin d'avoir servi dans l'armée. On est chef de bande et on traite avec le président, avec le gouvernement; on a le plaisir de s'entendre appeler général comme si ce titre sonore avait été conquis à la pointe de l'épée ou de la baïonnette.

Lord Wolseley, qui vient de mourir, était au moins un général authentique. Il connaissait bien le Canada pour avoir étudié et longuement médité l'histoire de la campagne de Wolfe en Amérique du Nord. On a dit de lui qu'à sa naissance il portait dans sa giberne un bâton de maréchal. Cependant, il n'en a pas moins fait son chemin par la seule vertu de son mérite personnel et de son courage. Sa vie est un bel exemple à offrir aux générations qui se lèvent. Le père de lord Wolseley était major dans l'armée anglaise; il a laissé à son fils, pour tout héritage moral, l'exemple de sa vie remplie d'œuvres et d'une activité féconde. Vétéran de la guerre de Crimée et du siège de Sébastopol, décoré de la Légion d'Honneur, il pouvait montrer plusieurs blessures reçues au service de son pays.

Le général Wolseley est venu au Canada en 1870, lors des premiers "troubles" du Nord-Ouest. Il n'était alors que colonel. Il a, depuis, visité le Canada à plusieurs reprises. Entre temps, il a commandé l'expédition égyptienne de 1882, qui eut pour résultat la défaite d'Arabi Pacha à Tel-el-Kebir.

Il serait puéril d'affirmer, comme le font les journaux d'Angleterre et du Canada qui font du loyalisme à outrance, que lord Wolseley fut un grand soldat. Il suffit de dire qu'il fut un général d'armée authentique, qui ne s'est pas distingué outre mesure sur les champs de bataille et que ses œuvres les plus remarquables sont des œuvres de paix.

Uldéric TREMBLAY.

Le chef de la Sûreté

Les commissaires ont donné un successeur au chef Charpentier en nommant, avec le grade d'inspecteur, le sous-chef Joseph Charpentier.

Il convient de féliciter les commissaires d'avoir résisté aux influences qu'on a tenté de faire jouer pendant six mois, pour les forcer à nommer un autre, sous le fallacieux prétexte que la position appartenait à un Anglais ou du moins à un candidat de langue anglaise.

Les positions n'appartiennent pas à telle ou telle nationalité, mais au plus digne, et à moins de prouver que M. Charpentier était incapable ou indigne de devenir chef de la Sûreté, ils lui devaient et se devaient à eux-mêmes de ne prendre en considération que le principe de la promotion.

M. Charpentier est digne de l'honneur qu'on lui fait, par ses services et son habileté, et sa nomination sera bien vue de tous, malgré les ambitions déçues.

F. P.

Les journées sociales

ELLES SONT REMISES A L'AUTOMNE

Il est possible, nous dit-on, que les journées sociales, projetées par l'Ecole sociale populaire, soient remises à l'automne. Mais, dans ce cas, elles prendront une importance et un développement beaucoup plus considérables qu'on ne l'avait d'abord pensé.

Les cours seraient plus nombreux, s'adresseraient à des auditeurs plus variés, et nous aurions le plaisir d'entendre ici un sociologue français fort distingué.

A l'Union Catholique

Dimanche prochain, à l'Union Catholique, le docteur P. A. Brisson sera le conférencier du jour. Le sujet traité comprendra: La repopulation de nos campagnes; la rénovation agricole; la cherté de la vie; l'avenir de la race canadienne-française en Amérique.

M. Tancrede Marsil et l'affaire d'Hochelaga

M. Tancrede Marsil adresse à l'hon. M. Doherty, ministre de la justice, la lettre suivante: A l'Honorable Charles Doherty, Ministre de la Justice, Chambre des Communes, Ottawa.

Monsieur, Le 17 mars courant, de votre siège de député et protégé par votre immunité parlementaire, vous m'accusiez d'avoir essayé de faire chanter votre collègue le Secrétaire d'Etat.

M. Coderre, par son silence, a laissé s'accroître cette accusation dans le but évident d'atténuer la violence des attaques dirigées contre lui par certains de ses parents et amis. De crainte que l'on me taxât de profiter de l'excitation provoquée par ce débat et d'agir sous l'empire de la colère, j'ai préféré attendre que l'incident se fût résolu pour vous adresser la présente lettre.

Monsieur, de deux choses l'une: ou bien votre accusation contre moi est fondée et le Secrétaire d'Etat est alors le devoir incombant de me sonner de sonner d'être arrêté, de me traduire devant les tribunaux criminels de ce pays... "et je vous en supplie!"

Ou bien votre accusation repose sur les contre-affidavits de ceux de vos amis politiques que vous avez traités de "parjures", "d'hommes sans réputation" et de "maîtres chanteurs". Lorsqu'ils attaquent votre collègue, le Secrétaire d'Etat, et alors ne croyez-vous pas, Monsieur qu'en honneur comme par simple honnêteté, vous me devez de déclarer que votre accusation n'est pas fondée.

Croyez, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs. TANCREDE MARSIL. 97 St-Jacques. Montréal, 26 Mars 1913.

Une défaite des fédéraux au Mexique

Naco, Arizona, 27 — Les huit cents soldats rebelles ont empêché les troupes d'Etat de prendre la position par assaut. Les fédéraux ont perdu 300 hommes à Cananea. Mille soldats d'Etat ont été réponsés. La garnison de Huerta n'a pas eu à souffrir d'être arrêtée, de me traduire devant les tribunaux criminels de ce pays...

Georges PELLETIER.

LETTRE D'OTTAWA LA PAIX REGNE

Ottawa, 26. — La trêve continue. Tout est calme, aux Communes.

Et rien n'indique que l'armistice doive se terminer avant la semaine prochaine. Les députés parlent prévisions budgétaires et volent l'argent requis pour les salaires des fonctionnaires. Ceux-ci, pendant les séances d'une semaine, dernièrement, s'inquiétaient donc à tort de l'obstruction. Ils prévoyaient déjà la nécessité d'aller, comme la cigale du bonhomme LaFontaine, emprunter chez quelque fournisseur d'allures plutôt cassantes. Ils n'en seront pas réduits à cela. Et leurs traitements, comme par le passé, leur seront versés chaque mois, avec régularité.

Dès le début de la séance, M. Lemieux fait rire quelques députés, un peu à ses dépens. Il a noté, dans le Citizen de ce matin, des indications précises quant à la teneur d'une résolution dont M. Borden doit saisir la Chambre, demain, au sujet d'un traité canado-japonais. Et il s'imagine que ces renseignements sont le fait de quelque fonctionnaire indiscret.

"La Chambre a le droit de connaître avant le public la portée exacte de mesures de cette espèce, dit-il sentencieusement. "C'est bien mon avis aussi", dit, d'un air de bonne humeur, le premier ministre. "Et si M. Lemieux se fut donné la peine de lire d'abord les procès-verbaux de la séance d'hier, il y eût trouvé, à propos de cette affaire du Japon, tout ce qu'il a dans le Citizen de ce matin; il n'y a eu nulle indiscrétion de qui que ce soit."

La droite rit, plusieurs oppositionnistes aussi, tandis que M. Lemieux appelle un page et se fait apporter les procès-verbaux d'hier. Il les consulte et s'aperçoit que M. Borden a raison. Morale: "Avant que de parler, il est parfois bon de se renseigner."

Le reste du temps, la Chambre s'affaire à voter quelques chapitres des prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier. Cela ne se fait pas, toutefois, sans une discussion préalable, relative à l'exportation du gaz naturel, aux Etats-Unis, par certains industriels canadiens. L'affaire discutée, il se trouve qu'il n'y a pas de telle exportation. Mais ce sujet n'en permet pas moins à l'opposition d'aborder, en deux heures, une trentaine de sujets différents; et, comme plusieurs orateurs s'en donnent d'importance, il se trouve finalement que maints experts se sont égarés de quelques bouffées d'éloquence... gazeuse.

Au chapitre des prévisions budgétaires, peu d'intérêt. On traite tour à tour des appointements versés aux secrétaires particuliers des ministres, du personnel de la commission de Conservation des ressources naturelles et de mille autres choses qui, toutes, demandent de l'argent. Il appert que tous les chapitres relatifs au traitement des fonctionnaires fédéraux recevront au plus tôt l'approbation de la Chambre, après quoi celle-ci en reviendra au fameux bill naval.

M. Guthrie, dans le cours de l'après-midi, a fait allusion à ce sujet: il a lu aux Communes, sous le regard un peu ennuyé de M. Borden, la dépêche de Londres d'après quoi M. Winston Churchill, dans son discours d'aujourd'hui même, sur le budget naval britannique, offre aux nations européennes un répit d'un an dans la construction navale. Le premier ministre n'a guère aimé cette allusion, si l'on en juge à sa mine. Aussi bien, ici, commente-t-on de toutes parts, ce soir, ces déclarations de M. Churchill.

Les libéraux disent: "Voilà qui détruit net le fameux mémoire, dont M. Borden et ses journaux font si grand état, depuis quelque temps. M. Churchill offre un répit à l'Allemagne; c'est donc au Canada à donner l'exemple, en ne votant pas aujourd'hui les trois dreadnoughts que M. Borden veut à tout prix nous faire offrir à la Grande-Bretagne. Car si celle-ci ratifie le projet de M. Churchill, elle aura mauvaise grâce d'accepter ensuite les trois navires de M. Borden; leur acceptation romprait la marge entre les deux pays, et servirait de motif à l'Allemagne pour refuser la proposition faite par le premier lord de l'Amirauté. A notre sens, le discours de M. Churchill met M. Borden dans l'obligation d'abandonner son bill, au moins pour cette année. Somme toute, l'opposition aura donc eu raison de prolonger le débat à ce propos. Et l'on peut compter que si le ministre en tient pour sa mesure, malgré tout, le dernier discours de M. Churchill donnera un nouvel argument à la gauche pour combattre le projet de loi Borden."

A droite, il ne manque pas non plus de députés heureux des récentes déclarations de M. Churchill. "J'y vois une excellente raison, pour le ministre, de laisser en panne sa mesure des 35 millions et même de l'abandonner tout net", nous disait tantôt un ministériel anglais qui a voté pour le bill Borden, mais est d'un impérialisme plutôt tiède. "M. Borden prétend l'urgence pour nous faire voter ces 35 millions. Or, la proposition Churchill établit sans équivoque que l'urgence n'existe plus et que la Grande-Bretagne serait heureuse de la limitation des armements européens. Si M. Borden est diplomate, il profitera de ce discours pour sortir le ministère du mauvais pas où il s'est engagé avec cette affaire de contribution. Il lui suffirait d'expliquer que, afin de ne pas compliquer la situation et de donner une preuve de la bonne foi de la Grande-Bretagne, et de l'Empire, le Canada a résolu de remettre, de concert avec l'Amirauté, son offre de secours à l'an prochain."

Plusieurs conservateurs sont de cet avis. Mais il est impossible, pour l'heure, de prévoir à quelle conclusion en viendra M. Borden, quoiqu'il semble improbable, au premier abord, qu'il abandonne son bill. Il est trop impérialiste pour cela, et la masse des députés conservateurs aussi.

L'on n'entend guère parler de règlement de clôture, depuis la rentrée. Mais, paraît-il, M. Borden aurait fait tenir à M. Laurier une copie du texte projeté de la nouvelle règle de la Chambre dont il voudrait saisir celle-ci, au cas où l'opposition recommencerait ses tactiques obstructionnistes, dès la reprise du débat sur le bill naval. L'opposition, toutefois, si elle se prépare à faire grand bruit autour d'un règlement de clôture, n'en pense pas moins que, advenant l'adoption d'une telle mesure, elle pourrait dans un avenir plus ou moins rapproché, avoir certains avantages pour le parti libéral... lors de son retour au pouvoir. Car ce parti pourrait alors se servir, pour mater les conservateurs, du mors même que ceux-ci auraient forgé pour avoir raison de sa résistance. Les conservateurs auraient tout l'odieuse de cette mesure, et les libéraux, à de certaines heures, en trouveraient fort bien tous les avantages.

Pour le moment, toutefois, les deux partis font mine de se désintéresser du sujet. Beaucoup de sommeils et de repos, à l'occasion de Pâques, ont tranquillisé quelque peu les esprits; et les vantardises sont plus rares. Nos députés y reviendront bientôt: ils sont aussi mobiles d'idées et d'impressions que Numa Roumestan. Et, comme son compatriote méridional, Tartarin, ils n'ont de cesse qu'ils ne proclament à cor et à cri ce qu'ils feront si quel'un veut empêcher sur leur liberté.

Un député libéral, quel'anachronisme ce serait, par le temps qui court!

Georges PELLETIER.

M. Tancrede Marsil et l'affaire d'Hochelaga

M. Tancrede Marsil adresse à l'hon. M. Doherty, ministre de la justice, la lettre suivante: A l'Honorable Charles Doherty, Ministre de la Justice, Chambre des Communes, Ottawa.

Monsieur, Le 17 mars courant, de votre siège de député et protégé par votre immunité parlementaire, vous m'accusiez d'avoir essayé de faire chanter votre collègue le Secrétaire d'Etat.

M. Coderre, par son silence, a laissé s'accroître cette accusation dans le but évident d'atténuer la violence des attaques dirigées contre lui par certains de ses parents et amis. De crainte que l'on me taxât de profiter de l'excitation provoquée par ce débat et d'agir sous l'empire de la colère, j'ai préféré attendre que l'incident se fût résolu pour vous adresser la présente lettre.

Monsieur, de deux choses l'une: ou bien votre accusation contre moi est fondée et le Secrétaire d'Etat est alors le devoir incombant de me sonner de sonner d'être arrêté, de me traduire devant les tribunaux criminels de ce pays...

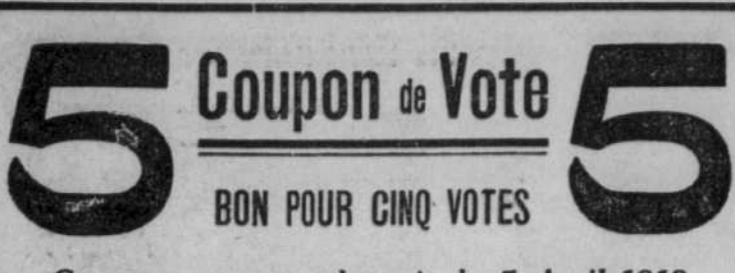
Ou bien votre accusation repose sur les contre-affidavits de ceux de vos amis politiques que vous avez traités de "parjures", "d'hommes sans réputation" et de "maîtres chanteurs". Lorsqu'ils attaquent votre collègue, le Secrétaire d'Etat, et alors ne croyez-vous pas, Monsieur qu'en honneur comme par simple honnêteté, vous me devez de déclarer que votre accusation n'est pas fondée.

Croyez, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs. TANCREDE MARSIL. 97 St-Jacques. Montréal, 26 Mars 1913.

Une défaite des fédéraux au Mexique

Naco, Arizona, 27 — Les huit cents soldats rebelles ont empêché les troupes d'Etat de prendre la position par assaut. Les fédéraux ont perdu 300 hommes à Cananea. Mille soldats d'Etat ont été réponsés. La garnison de Huerta n'a pas eu à souffrir d'être arrêtée, de me traduire devant les tribunaux criminels de ce pays...

Georges PELLETIER.



Ce coupon sera nul après le 5 Avril 1913

CONCOURS DU "DEVOIR"

Form for the 'Le Devoir' contest with fields for NOM, RUE, and VILLE.

Text explaining the contest rules and the prize of five votes.

CHOSSES MUNICIPALES

LE CHEF DE LA SURETE

Les Commissaires nomment M. Joseph Charpentier, avec le grade d'inspecteur. — C'est l'application du principe de la promotion. — La carrière du nouveau chef.

Dans ce cas-ci, il ne pouvait, dit-il, être question de nommer un étranger, à moins de trouver un homme hors pair. Le titre, dit encore M. Lachapelle, sera celui d'inspecteur, mais il se pourrait qu'on le changeât plus tard en celui de chef-adjoint.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Elle reprend hier ses séances, après les vacances de Pâques. Plusieurs rapports soumis sur des questions très importantes.

Les officiers et les directeurs de la Chambre de Commerce, après quelques jours de vacances pendant la semaine sainte, ont repris hier leurs séances régulières.

La séance était présidée par M. Adolphe Fortier, vice-président. On lut plusieurs rapports importants dont voici la teneur:

Ce qui reste de l'an dernier

L'INGENIEUR EN CHEF DE LA VILLE SOUMET AUX COMMISSAIRES LA LISTE DES CREDITS VOTES POUR LES TRAVAUX DE L'AN DERNIER ET QUI N'ONT PAS ETE UTILISES.

M. Geo. Janin, ingénieur en chef de la ville, vient d'adresser aux commissaires un rapport dans lequel il indique quels sont les travaux de voirie qui n'ont pas été exécutés jusqu'au 31 décembre 1912, ainsi que les crédits qui n'ont pas été utilisés dans les travaux terminés et qui seront annulés.

Les balances suivantes restent en mains pour terminer les travaux dont les crédits ont été votés jusqu'à date: pavages, \$310,922.09; trottoirs, \$158,318.30; égouts, \$2,062,327.78.

En ce qui concerne spécialement les pavages, sur un crédit de \$742,929.48 voté en 1911, il a été dépensé \$380,147.29 cette même année et \$268,654.99 en 1912, laissant une balance de \$94,127.20 à la fin de 1912; sur \$797,704.02 votés en 1912, il a été dépensé \$496,251.34; laissant une balance de \$301,452.68. On peut voir par là qu'il a été fait pour \$764,906.03 de pavages durant l'année 1912.

Le 15 février 1913, il restait \$210,215 de conduites d'eau dont la pose n'était pas terminée. Pour les égouts il en reste pour \$2,200,329.08 d'inachevés.

La transformation de la gare Viger

Invité à exprimer ses vues sur le projet de la Compagnie Générale Transatlantique de continuer son service entre la France et le Canada, le

luellement à faire de grandes améliorations aux nombreux propriétés de la compagnie, telles que les hôtels, les éleveurs et les stations. Des millions ont été votés à cette fin. Parmi les édifices qui reçoivent une attention toute particulière de la compagnie se trouvent la Gare Windsor, la Gare Viger, la Gare d'Edmonton, le fameux Château Frontenac, à Québec, l'Hôtel Algonquin, à Saint-André, N.-B., ainsi que plusieurs autres édifices situés tout le long du transcontinental.

Les améliorations que l'on fait subir à la Gare Viger sont sans précédent, à moins de trouver un homme hors pair. Le titre, dit encore M. Lachapelle, sera celui d'inspecteur, mais il se pourrait qu'on le changeât plus tard en celui de chef-adjoint.

A Maisonneuve

ON ADJUGE DEUX CONTRATS POUR LA CONSTRUCTION DU MARCHÉ. — L'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES.

Le conseil municipal de Maisonneuve a ouvert des soumissions pour la construction du marché. Deux de ces soumissions, répondant aux exigences imposées aux soumissionnaires, et dont les prix étaient les plus bas ont été acceptées. Celle de M. J. G. Piché, pour le grand Stand, au prix de \$3,999; celle de M. Théo. Lessard, our fourniture et la pose de la pierre de taille, pour la somme de \$57,380.00.

Le conseil a reçu M. A. Chausse, le Dr E. Chausse et M. Dutil qui venaient lui offrir le brevet connu sous le nom de "Appareil pour cendres et déchets ventilés Dutil". Cet appareil peut s'adapter à toutes les maisons et améliorer beaucoup le service de l'enlèvement des vidanges.

L'appareil se compose d'un tuyau partant du sol et gagnant le toit, à chaque étage se trouve une embouchure destinée à recevoir les déchets qui, par le tuyau ou conduite, tombe dans un réceptacle en métal qui se trouve lui-même enfoncé dans une caisse fermée, et dont seul le vidangeur possède la clé. Le côté pratique de l'appareil consiste en ceci que les cendres sont séparées des déchets sur le coup, évitant de la sorte le tamisage des matières sur le lieu de l'incinération.

Deux voitures, l'une spécialement affectée aux cendres et l'autre aux déchets procèdent à l'enlèvement des réceptacles. Il ne peut se dégager de mauvaise odeur de ces réceptacles, la ventilation étant assurée dans la conduite par l'extrémité supérieure.

Le conseil a été invité à venir visiter des installations faites dans le quartier Delormier.

Un duel entre journalistes, en Tunisie

LES CONDITIONS DU COMBAT. STIPULANT ARRET AU PREMIER SANG, IL N'Y EUT PAS DE RESULTAT MORTEL.

Tunis, 27. — Ces jours derniers a eu lieu au parc du Belvédère, une rencontre à l'épée, entre M. Thomegoux et M. Rallo, rédacteur à "l'Union". On n'a pas oublié les origines de ce duel: la reproduction dans "l'Union" d'un article du journal italien "Il Mattino", désobligeant pour M. Thomegoux, qui avait envoyé ses témoins à la rédaction. On tira au sort le nom du collaborateur qui relèverait le défi de l'escrimeur. M. Rallo fut désigné mais déclara qu'il ne voulait pas faire le voyage de France et qu'il se battrait avec M. Thomegoux si M. Thomegoux voulait venir à Tunis.

M. Thomegoux accepta cette condition et les deux adversaires se sont rencontrés l'épée à la main, sous une furieuse averse.

Le temps très mauvais a dérangé les préliminaires du combat; par trois fois le terrain choisi a dû être abandonné. Enfin, un endroit convenable a été trouvé; les distances de recul derrière chacun des adversaires ont été mesurées, les deux épées, le directeur du combat, après avoir engagé les fers, a prononcé le sacrement: "Allez, messieurs!"

C'est M. Thomegoux qui a attaqué, plutôt, à vrai dire, par une préparation de fer que par une attaque nette. Procédant par battements, pour ébranler l'arme de son adversaire, il a avancé de quelques semelles à peine. M. Rallo, le bras allongé, la pointe en ligne, a dérobé le fer le plus souvent possible, ou est revenu immédiatement en ligne, reprenant parfois par petits coups lancés, mais sans engagement.

Vers la fin de la reprise, un de ces petits coups de M. Rallo a atteint M. Thomegoux à l'avant-bras. Une simple égratignure, mais qui a eu pour résultat de sang ayant taché la chemise, et les conditions de la rencontre stipulant arrêt au premier sang, les deux ont arrêté le combat.

Le C. P. R. à Saint-Jérôme

Des billets spéciaux seront vendus de Montréal à Saint-Jérôme et retour pour \$1.30. Départ par le train quittant la gare Viger à 8 h. 15 m., le 30 mars, et bon pour retour sur tous les trains jusqu'au 31 mars. Aussi pour \$1.05 bons pour départ sur tous les trains dimanche le 30 mars et valables pour retour le même jour.

BERGER MILLIONNAIRE. Montpelier, France, 27. — Un berger de pays nommé Marius Bonnaud a hérité d'une fortune de \$7,000,000 laissée par un riche Anglais, dont le nom n'a pas encore été dévoilé. Marius Bonnaud qui est allé à Londres quérir son héritage, est le fils naturel d'un Anglais.



Modes populaires des paletots de printemps.

Il n'est pas besoin d'être affecté ou recherché pour porter ces paletots. Ils sont conçus et faits pour les messieurs élégants, aussi soigneux de leur habillement que de leur personne. En magasin ou faits sur commande. Prix: de \$18.00 à \$35.00.

Advertisement for 'Fashion-Craft' clothing, listing addresses in Montreal and Quebec.

Advertisement for 'LAXATIVES Purgines' and 'Dépuratives', highlighting relief for constipation.

Advertisement for 'The Canadian Motor & Supplies Co. Limited', offering oil and automotive supplies.

Advertisement for 'La Compagnie Franco-Canadian Investments, Limited', offering land and investment opportunities in Manitoba.

Faits - Montréal

UNE PIERRE SUR LA TETE. Pierre Ledugue, domicilié 697 rue Saint-Antoine a reçu une pierre sur la tête alors qu'il travaillait aux usines de la Dominion Marble Company à Turcot. Il a été transporté à l'hôpital Western où l'on craint une fracture du crâne.

JAMBE FRACTUREE. Fred. W. Charpin, un peintre domicilié 90a avenue McGill College, s'est brisé la jambe droite en glissant sur le trottoir de la rue Bleury près de la rue Ontario. Il a été transporté à l'hôpital Général.

ETAT PRECAIRE. Seml Angelo, âgé de 62 ans et domicilié 43 rue Saint-Timothée, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, hier matin, dans un état précaire. Le malheureux avait reçu sur la tête une partie de toit en tôle galvanisée emportée par le vent près du marché Bonsecours.

GRAVE ACCUSATION. Les agents de police Dagenais et Thibault ont arrêté hier midi un nommé Ernest Millette âgé de 35 ans, accusé d'avoir passé des chèques sans valeur à la Banque de Commerce. Le

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES. APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 26 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. Saint-Laurent, Montréal.

HOMME. On demande un bon homme (marié) parlant les deux langues, capable de faire de l'ouvrage de bureau, faire la collection et se rendre utile pour un commerce de bois et charbon. Devra posséder de bonnes références. Bon salaire sera payé à un homme compétent. Ecrire à Casier 25 le "Devoir".

À LOUER. A LOUER. Magasins à louer et par flats pour petites manufactures, ayant un front de 45 pieds par 85 pieds de profondeur, rue Ontario, coin Orleans, Maisonneuve. S'adresser 160 rue St-Jacques, au 2e étage, Téléphone 895 et 1239.

MAGASIN A LOUER. Convenable pour barbier ou modiste situé au No 1812 Ste. Catherine Est, s'adresser sur les lieux.

A VENDRE. A VENDRE. Plusieurs propriétés, hôtels, salles à manger, magasins cigares, épiceries, maisons meublées pour louer des chambres, etc. S'adresser Jean Castellani & Cie, 117 Ste-Catherine, en face "La Patrie". Au 1er mar, Jean Castellani transportera son bureau à l'Edifice "La Patrie".

AHUNTSIC. 4 lots à vendre 50 x 100 chacun, avec eau, égouts et lumière électrique, à 125 pieds de la rivière. 30c du pied, conditions faciles. S'ad. à Paul Gaudry, 6416 Avenue Saint-Charles, Quartier Ahuntsic, Montréal.

CHANCES D'AFFAIRES. PAR D. RAYMOND. \$4,500 - Rue Bourbonnière, 3 logements, pour bons terrains avec courtois, à échanger contre \$8,000 - Rue Chapluis, 6 logements, terrain 40 x 70. Accepterait \$1,000 comptant et terrain.

CHANCE EXCEPTIONNELLE. A vendre: fixures d'épicerie, glacière "Eureka", balais, comptoirs "show-case", gazelles, etc. S'adresser: 381 rue Daniel.

CHANCES D'AFFAIRES. PAR D. RAYMOND. \$4,500 - Rue Bourbonnière, 3 logements, pour bons terrains avec courtois, à échanger contre \$8,000 - Rue Chapluis, 6 logements, terrain 40 x 70. Accepterait \$1,000 comptant et terrain.

CHEVAL A VENDRE. Magnifique étalon noir, enregistré percheron de 7 ans, pesant 2000 livres. S'adresser chez Henri Duval, village Richelieu, Co. Rouville, Notre-Dame Bon Secours.

OEUF A VENDRE. Oeufs pour incubateur. S'adresser à Jutra & Frères, St-Albert, comté Athabaska.

OEUF ET VOLAILLES. Manuel pratique sur l'élevage des animaux de basse-cour, orné de nombreuses gravures. 15 centes par maille. La fameuse oeuvre Des Moines. Circulaire gratis. O. Rolland, Boite 2363, Montréal.

DIVERS. ARGENT A PRETER. NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Harrison A. Demers, 17 Côte Place d'Armes.

ARGENT A PRETER, ACHAT DE CREANCES. R. Lalame, notaire, 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 1890, Montréal.

ON DEMANDE A ECHANGER. Nap. Tellier, billettiste, échangeur volontiers contre mandat-poste, timbres ou espèces sonnantes d'une valeur de 25 sous (et deux sous pour la poste), un volume intitulé "A BOUT PORTANT" dont il est l'auteur. Lui écrire au "Devoir", Montréal.

CARTES POSTALES. 40 Magnifiques Cartes Postales assorties, pour Pâques, couleurs en relief, franco contre 25c. Entière satisfaction ou argent remis. La maison d'Amour, boîte 648, Montréal.

DEMANDEMENTS ET CHARBON. AVIS. — Nous sommes en état de faire n'importe quel genre de déménagements, pianos, etc., au plus bas prix. Nous avons le meilleur charbon qu'il y ait sur le marché. Chamberland & Frères, Entr. 39 Rachel-Est. Tél. St-L. 1674, Est 4189, St-L. 7232.

GAZELIERS - POELES. Electroliers pour 8 appartements, à partir de \$10.00 en montant. Grand choix de modèles, de gazeliers, de poêles à gaz, à charbon à des prix qui défient toute compétition. Charrette & Frère, 414 Ontario Est. Est. 721.

LECTEURS DU "DEVOIR". Valeur de \$125.00 gratis. Qui de vous désire gagner un article valant \$125.00 en une fois plume-fontaine, se remplissant automatiquement, donnés absolument gratis. Envoyez votre nom et adresse immédiatement par conditions adressez: Alfred B., 1365 Blvd St-Laurent, Montréal.

POELES. ACIER et fonte neufs et d'occasion, dans tous les prix, défile compétition, 25 machines à laver "Canadian" \$34.00; encore 2,000 marteaux à gaz (job) à \$6 par 25c. Spécialité réparations fer, 6 pour 25c. Spécialité réparations de poêles, machines à laver, tordeuses. Je suis le seul qui repare les machines Godin. Echange les vieux poêles. D. Robillard, 44 Avenue Laurier Ouest, Saint-Louis 5207.

Nouveau nettoyeur. Springfield, Ill. 27. — Lawrence Y. Sherman, républicain a été élu sénateur des Etats-Unis pour un court terme.

REPARATIONS

Chs. Turcot, marchand de meubles, bourreux. Meubles réparés de toutes sortes. Prêgats, tapis cousus et posés. Matelas refaits. Plumes désinfectées. Polissage de meubles. Tables de billard réparées. Ouvrage garanti. 709 rue Lafontaine. Tel. Bell, Est 5896, Montréal.

SERRURES. Clefs, serrures. Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs, allez au No. 182 rue Sanguinet.

Cartes Professionnelles

AVOCATS. BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY, L.L.B. Avocat-Procureur. Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main 1973.

Boite Postale 356. Adresse télégraphique "Nalar, Montréal". Tél. Main 1255. Adresse: Liebera, West. Un.

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR. Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques. ARTHUR GIBEAULT, B.A., L.L.B. Avocat. 54 Notre-Dame-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Désery, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.

SALLUSTE LAVERY, B.A.B.C.L. AVOCAT-PROCUREUR. SUITE 111. 186 SAINT-JACQUES. Tél. Bell Main 5960. Cable Wilpon. Bureau du soir: 1 Saint-Thomas, Longueuil W. Patterson, C.K.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. G. Lamothé, L.L.D., C.R., Camille Tessier, L.L.B. Résidence: Est 5973.

ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B. AVOCAT. 97, rue Saint-Jacques. Résidence: 180, Jeanne-Mance. Tél. Est 5973.

GUY VANIER, B.A., L.L.L. AVOCAT. 80, St-Gabriel (entre St-Jacques et Craig). Tél. Main 2225.

NOTAIRES. BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence, 405 Du-luth-Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

A. E. Grandbois, L.L.B. Notaire. 62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Tél. Bell Main 6771. RESIDENCE: 1504 rue Saint-Denis. Tél. Saint-Louis 4755.

G. ALBERT NORMANDIN, L.L.L. Notaire. Argent à prêter. Succession. 52 rue Saint-Jacques, Tél. Main 2615. Bureau du soir, 363 Laurier-Est. Tél. Saint-Louis 5194.

ASSURANCES. Pour tous genres d'assurances, JOSEPH COURTOIS, 263 Visitation. Tél. Est 985, Montréal. Achète aussi les balances de prix de vente.

DENTISTES. Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Chirurgien-Dentiste. Tél. Bell, Est 3549. 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

INGENIEURS CIVILS ET ARPEUTEURS. DE GASPE BEAUBIEN. Ingénieurs-Consell, Chambre 28, Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpentiers-géomètres, Edifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal. Tél. M. 7618.

SURVEYER & FRIGON. INGENIEURS CONSEILS. Expertises, levés de Plans, Estimations et Rapports Techniques et Financiers. ADRESSE: 56 BEAVER HALL HILL, Téléphone Uptown 3508, MONTREAL.

ARCHITECTES. RENE CHARBONNEAU, (diplôme de l'A.A.P.Q.), Architecte et Evalueur, 15 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 7844. Rés. Ouest 2860.

LAFRENIERE, J. L. D., A.A.P.Q., Architecte, 271 rue Saint-Denis. Est. Est 827. Professeur de dessin et d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures.

DOMINION COAL CO. LIMITED. MINEURS ET EXPEDITEURS. CHARBON DOMINION pour VAPEUR. Criblé, brut (run mine), mélangé (sack). Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENUE. 112 rue St-Jacques. — Montréal. Téléphones Main 401.

OXYGENE. Chimiquement Pur pour Usage Médical. P. A. I. Pneumonie, Dyspnée, Syncope, etc. Crises asphyxiques. Compagnie d'Oxygène du Canada, 2 Square Dufferin. Dépôt: Pharmacie Laurence, coin des rues Saint-Denis et Ontario. Tél. R. 1507.

PATENTES. PIGEON, PIGEON & DAVID. 716 RUE ST-JACQUES, MONTREAL, TEL. 223.

CARTES D'AFFAIRES. ACHILLE DAVID. Entrepreneur électricien, 260 rue Saint-Paul. Tél. Bell, Main 929. Résidence, Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD. Expert-comptable et auditeur. Systematiste consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 5969. Suite 45-46-47. — 55 St-François, Montréal.

VICTORIA HOTEL. Québec. E. Fontaine, Prop. Plan Américain. Prix: \$25.00 à \$35.00. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.



Un Piano Automatique Heintzman & Co. Valeur de \$825.

# ETES-VOUS CANDIDAT



Un Piano Automatique Heintzman & Co. Valeur de \$825.

## de notre Grand Concours ?

### Automobiles, Pianos et autres Prix donnés aux Gagnants

Nos désirs en ce monde n'ont jamais leur complète satisfaction. Toujours il est quelque chose qui nous manque, quelque chose que nous désirons avoir, mais que certaines causes nous empêchent d'obtenir. L'un voudrait une automobile ou un piano automatique, tandis que l'autre désire depuis longtemps acheter un Grafonola, une magnifique bague à diamant, ou tout autre objet de valeur.

Sans doute, la plupart ont l'espérance que dans un avenir plus ou moins éloigné, leurs désirs se réaliseront, mais il y a quelque chose de mieux à faire que de compter sur l'avenir et de vivre dans l'espérance. Ces objets que vous désirez tant, "LE DEVOIR" les donnera. Serez-vous favorisé?

Que vous soyez de Montréal, ou de quelque grande ville de la Province de Québec ou d'Ontario; que vous soyez de quelque petit village ou de quelque "deuxième rang" de nos campagnes, peu importe. Vous pouvez prendre part au Concours du "DEVOIR".

Si vous n'êtes pas déjà candidat, envoyez-nous votre nom immédiatement. Des centaines font comme vous, et des centaines d'autres feront de même.

Après la nomination, que faire? C'est la question que se posent tous les candidats. La réponse est toute simple : METTEZ-VOUS A L'OEUVRE.

Seuls les votes comptent. Il s'agit donc pour vous d'en recueillir le plus possible, afin d'être en tête de votre district. C'est le but que tout candidat doit s'efforcer d'atteindre.

Gagner un prix est une ambition bien légitime, aussi est-ce avec plaisir que nous vous entendons dire : "Je veux gagner une automobile", "Je veux un piano", "Je veux une bague à diamant", etc., etc. Quand viendra le jour de la distribution des prix, qui vous dit que vous ne serez pas un des heureux gagnants?

Si vous désirez être candidat, ou si vous désirez qu'un de vos amis le soit, faites la nomination. Quand la nomination sera faite, ne manquez pas de vous mettre en communication avec le Gérant du Concours afin d'avoir les blancs et autres renseignements nécessaires. Alors seulement vous pouvez vous METTRE A L'OEUVRE et entreprendre votre campagne pour recruter des votes et d'en faire UN SUCCES. Nous attendons de vos nouvelles. Le Concours est à peine commencé, et ne se terminera que le 17 mai prochain.

Si votre nom est publié et que vous n'avez pas encore votre livret de reçus et autres blancs nécessaires pour percevoir le prix des abonnements, venez au département du Concours, et l'on vous en donnera. Si, pour quelque raison, vous ne pouvez venir au bureau, téléphonez au Gérant du Concours et celui-ci vous expédiera par maille les formulaires nécessaires ou vous les enverra porter immédiatement.

LE DEPARTEMENT DU CONCOURS, 71a Saint-Jacques. Téléphone Main 7461.

### SOIXANTE - DIX - SEPT PRIX

Dont la Valeur est de

# \$15,000.00

SERONT DONNES AUX GAGNANTS

Envoyez votre nomination aujourd'hui  
sur la formule ci-dessous

### COMMENT LES GRANDS PRIX SERONT DECERNES

LE PREMIER GRAND PRIX, l'automobile de tourisme "Abbott-Detroit" de \$2,500, sera décerné au candidat qui de tous les concurrents obtiendra le plus grand nombre de votes.

LE DEUXIEME GRAND PRIX, l'automobile de tourisme "Overland" de \$1,350, sera donné à celui qui arrivera deuxième.

LE TROISIEME GRAND PRIX, le piano automatique Heintzman & Co., de \$825, sera décerné à celui qui arrivera troisième.

LE QUATRIEME GRAND PRIX, le Grafonola Columbia "Grand" de \$650, avec registres d'une valeur de \$25, sera donné à celui qui arrivera quatrième.

LE CINQUIEME GRAND PRIX, le piano automatique "Lindsay", de \$600 sera donné à celui qui arrivera cinquième.

LE SIXIEME GRAND PRIX, la bourse de \$500 en or, sera donnée à celui qui arrivera sixième.

LE SEPTIEME GRAND PRIX, l'ameublement de \$400 sera décerné à celui qui arrivera septième.

### COMMENT SERONT DISTRIBUES LES PRIX DES DISTRICTS

Le candidat qui aura recueilli le plus grand nombre de votes dans son district et qui ne sera pas le gagnant d'un des Grands Prix recevra un piano Lindsay de \$350.

Le candidat qui obtiendra la deuxième place dans son district et qui ne gagnera pas un des Grands Prix recevra un Grafonola de \$180 et une valeur de \$20 en registres.

Le candidat qui occupera la troisième place dans son district sans avoir droit à aucun des Grands Prix recevra comme prix un ameublement de \$125.

Le candidat qui sera le quatrième de son district et qui ne sera pas le gagnant d'un des Grands Prix recevra une bague à diamant de \$100.

Le candidat qui sera le cinquième de son district et qui n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$75 payable en marchandises.

Le candidat qui obtiendra la sixième place dans son district et qui n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$60 payable en marchandises.

Le candidat qui sera le septième de son district et n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$50 payable en marchandises.

Le candidat qui sera le huitième de son district et n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$40 payable en marchandises.

Le candidat qui sera le neuvième de son district et n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$30 payable en marchandises.

Le candidat qui sera le dixième de son district et qui n'aura droit à aucun des Grands Prix recevra un certificat de \$25 payable en marchandises.

### Liste Complète des Prix GRAND PRIX

- 1.—Automobile "Abbott-Detroit", modèle 1913, d'une force de 40 chevaux; voiture de tourisme, à 5 places, et d'une valeur de \$2,500. Achetée chez M. Victor Lévesque, 530 Parc Lafontaine.
- 1.—Automobile "Overland", modèle 69T, 1913, d'une force de 30 chevaux; voiture de tourisme à 5 places, évaluée à \$1,350, achetée de la Pope Hartford Motor Co., 313 rue Université.
- 1.—Piano automatique, Heintzman & Co., style Mission, dont la valeur est de \$825. Acheté de C.-W. Lindsay, Limited, Montréal.
- 1.—Grafonola Columbia "Grand", évalué à \$650, et de plus une valeur de \$25 en registres. Acheté de la Canadian Graphophone Co., Montréal.
- 1.—Piano automatique "Lindsay" dont la valeur est de \$600. Acheté de C.-W. Lindsay, Limited, Montréal.
- 1.—Bourse de \$500 en or.
- 1.—Ameublement évalué à \$400, acheté de N.-G. Valiquette, Limitée, 471-474 rue Sainte-Catherine Est.

### PRIX DES DISTRICTS

- 7.—Pianos "Lindsay", genre Louis XV, dont la valeur est de \$350 chacun. Achetés de C.-W. Lindsay, Ltd., Montréal.
- 7.—Grafonolas Columbia (nonpareil), évalués à \$180 chacun. Avec chacun de ces instruments, nous donnerons des registres dont la valeur sera de \$20. Ces prix sont achetés de la Canadian Graphophone Co., Montréal.
- 7.—Ameublements divers évalués à \$125 chacun, et achetés de N.-G. Valiquette Limitée, 471-474 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Bagues à diamants évaluées à \$100 chacune, et achetées chez Henri Scott, 479-481 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$75 chacun qu'on peut échanger pour des marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$60 chacun payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$50 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$40 chacun, avec lesquels on peut acheter des marchandises chez Dupuis Frères Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$30 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
- 7.—Certificats de \$25 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.

### PRIX SUPPLEMENTAIRES

Tous les candidats qui, à la fin du concours, auront recueilli cent mille votes ou plus et qui cependant n'auront pas gagné l'un des prix énumérés plus haut, recevront comme prix un certificat de \$5, payable en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.

Sept  
Bagues à Diamant,  
Valeur de \$100.00 chacune

— Achetées chez —  
**HENRI SCOTT,**  
479-481  
RUE SAINTE-CATHERINE  
EST.

7 PIANOS "LINDSAY" genre Louis XV  
ACHETES DE  
**C. W. LINDSAY Limited**  
512 rue Sainte-Catherine Ouest

### La Prochaine Liste des Candidats, ainsi que leurs votes respectifs, paraîtra Vendredi

Les noms des candidats paraîtront tous les mardis et vendredis jusqu'à avis contraire.

## AVIS

En renouvelant leur abonnement, les anciens abonnés du "Devoir" et du "Nationaliste" ont droit au nombre de votes mentionnés dans le tableau ci-dessus.

Les candidats sont autorisés à percevoir le prix de ces abonnements et à donner les reçus nécessaires.

### Comment Recruter des Votes

L'envoi d'une formule de nomination donne 1000 votes à la personne désignée qui devient alors candidat au concours. Le "Devoir" publiera tous les jours, et le "Nationaliste" tous les dimanches, un coupon représentant un certain nombre de votes. Tous les coupons adressés au directeur du concours seront déposés au crédit du candidat désigné par l'expéditeur.

Tout abonnement payé, soit par les anciens abonnés ou par ceux qui s'abonneront durant le concours, au "Devoir" ou au "Nationaliste", donne droit au nombre de votes indiqué plus bas. Le nombre sera d'autant plus considérable que le montant payé sera plus élevé.

Nous publions ci-dessous les prix d'abonnements et le nombre de votes accordés suivant le montant payé pour l'abonnement.

#### ECHELLE DES VOTES

L'échelle suivante indique le nombre de votes que représentent les différents abonnements au "Devoir" et au "Nationaliste".

"LE DEVOIR", QUOTIDIEN.—POUR MONTREAL ET TOUT LE DOMINION			
36 mois	\$9.00	25,000 votes	
24 "	\$6.00	15,000 votes	
12 "	\$3.00	6,000 votes	
6 "	\$1.50	2,000 votes	
4 "	\$1.00	1,200 votes	
"LE DEVOIR", HEBDOMADAIRE.—POUR TOUT LE CANADA, EXCEPTE MONTREAL			
36 mois	\$3.00	6,000 votes	
24 "	\$2.00	2,500 votes	
12 "	\$1.00	1,200 votes	
"LE NATIONALISTE", JOURNAL DU DIMANCHE.—POUR MONTREAL ET TOUT LE DOMINION			
36 mois	\$3.00	6,000 votes	
24 "	\$2.00	2,500 votes	
12 "	\$1.00	1,200 votes	

### 100,000 VOTES SUPPLEMENTAIRES

Du 17 mars au 19 avril, on accordera 100,000 votes supplémentaires pour toute série de cinq abonnements annuels à l'édition quotidienne du "Devoir", qu'on fera parvenir au comité du Concours. C'est le plus grand avantage qui sera offert pendant toute la durée du concours. On fera, en différents temps, d'autres offres très appréciées.

### Servez-vous de ce blanc pour faire les nominations

La nomination doit être faite sur ce blanc. Vous n'avez qu'à le remplir tel qu'indiqué et l'envoyer au Gérant du Concours, "Le Devoir", Montréal.

## BLANC DE NOMINATION BON POUR 1000 VOTES

DATE . . . . . 1913.

Je nomme . . . . .

Rue et Numéro . . . . .

Ville . . . . . District No. . . . .

Comme candidat dans le concours du journal "Le Devoir".

Signé . . . . . Adresse . . . . .

Cette nomination vaut 1000 votes. Chaque candidat n'a droit qu'à une seule nomination. Le nom de la personne qui fait la nomination ne sera pas divulgué si on le désire.

Abbott-Detroit, modèle 1912, auto de tourisme à 5 places. Valeur \$2,500

## Département du Concours

"Le Devoir" 71a rue Saint-Jacques  
Téléphone Main 7461 MONTREAL, Qué.

Overland Model 69T  
1913 auto de tourisme à 5 places. Valeur \$1,350.

# Notre Page Féminine

## Lettre de Fadette

Je vous écris d'assez loin; le printemps ici est plus doux qu'à Montréal et la journée de Pâques a été radieuse! Imaginez de vieilles cloches douces et un peu félicités qui ont chanté presque toute la journée, un ciel parfaitement bleu, au pied de la montagne où, sur les hauteurs, les neiges dessinent encore de fantastiques figures, la rivière coule à pleins bords, charriant les derniers glaçons épars qui miroitent comme des blocs de cristal vert. Par delà la rivière, la plaine s'enfuit toute brune et rejoint la forêt toute bleue. A travers la fine vapeur qui s'élève de la terre humide et chaude, les chaumières se profilent tremblotantes; on dirait que le sol soupire d'amour en exhalant vers le ciel des colonnes d'encens.

En revenant de la grande messe, mon amie et moi étions silencieuses, pénétrées doucement de la joie que l'on respire, que l'on sentait monter et descendre en parfums vagues et en bruits très doux: le clapotis de l'eau, les trilles des oiseaux, les derniers sons de l'angelus qui mouraient dans l'espace. — C'est bon de vivre! — fimes-nous ensemble... et un éclat de rire souleva cet accord parfait de nos voix et de nos pensées. A ce moment nous entrâmes dans la petite avenue qui conduit à la maison, et nous aperçûmes le vieux Luc assis sur un tronc d'arbre; il fumait sa pipe d'un air si malheureux que mon amie s'arrêta pour lui demander ce qui le tourmentait. Luc est son domestique depuis plusieurs années. C'est un bonhomme taciturne, doux et entêté.

— Moé, j'ai... rien, madame!  
— O Luc, dites-vous la vérité? Un beau jour de Pâques comme aujourd'hui, il ne faut pas avoir de la tristesse! — Bédame, la tristesse, vous savez, on l'appelle pas, mais a vient sans invite! — Puisque vous admettez que vous avez du chagrin, mon bon Luc, vous allez me dire pourquoi, et cela vous fera du bien; je puis peut-être vous aider?... — Personne peut m'aider, allez! J'ai porté tout seul, le crapaud!

Un soupçon traversa l'esprit de Madame X. — Dites donc, Luc, vous avez fait vos Pâques? — La figure du vieux se contracta, il eut une hésitation et tout à coup, avec explosion: — Non, madame! Des Pâques, j'en fais pas de p... de p... ben des années! Et c'est ça qui me ronge, qui me dénote, parce que, vous le savez bien, ma chère petite dame, j'ai plus plus méchant qu'un out! — Je n'y comprends rien, mon pauvre Luc; vous allez à la messe le dimanche et même la semaine quelquefois, et Adèle m'a dit que vous jeûnez tout le carême, et vous êtes si à votre devoir et bon, bon! Pourquoi ne faites-vous pas vos Pâques? — Bonnement parce que j'peux pas! fait-il, tén. — Dites-moi la raison, voulez-vous?

Elle va des yeux caressants et doux aux yeux du vieux Luc ne lui pas résister. — ... Quand j'étais aux Etats, y a ben des années, je m'ai mis à une société secrète, et les camarades m'ont dit: "Asteur, mon vieux, tu peux pas faire les Pâques tant que t'en s'ras, et j'les zai pu faites, tonnerre!" — Mais que faisais-tu dans cette société? à quoi vous engagiez-vous? — J'ai fait-y moi! J'en suis en rogne toute queque mois après, mais j'ai jamais pu le dire que j'aurais pu en être d'un mandite société! et j'en suis, j'en suis encore! — Mais c'est fou, ça, mon pauvre homme, vous êtes libre comme le vent, et rien ne vous empêche de faire vos Pâques! N'en avez-vous jamais parlé au curé? — Ça servait à rien de faire des parlements tant que je me démettais pas de ma damnée société, et comment les rejoindre pour le dire que j'peux pu! — Ecoutez, Luc, je vais arranger cela, moi! Ne soyez pas plus triste et bonjour.

L'après-midi, après vèpres, le bon curé fut mis au courant. Il vint lui-même trouver le bonhomme au jardin, ce matin. L'entrevue ne fut pas longue et je viens de les voir partir ensemble. Je crois bien que le pauvre Luc reviendra l'âme légère, et qu'à l'avenir Pâques ne le fera plus rager.

FADETTE.

## Les larmes de tante Zézé

Blanche, effacée, elle habitait, depuis dix-huit ans, avec sa sœur cadette, qui s'était mariée très jeune et avait cinq enfants; deux jeunes filles en âge de se marier, un troisième encore fillette et deux petits garçons.

Maria-José, dont le surnom familier était Zézé, n'avait jamais été ni belle ni gracieuse. Quand elle perdit son père, on trouva très naturel qu'elle se retirât dans la famille de sa sœur Engracina, où elle allait mener une existence paisible, tout en aidant à élever ses neveux, dont les naissances se succédaient à des intervalles très rapprochés, dans ce jeune et heureux ménage.

Un long nez pointu et aquilin dépassait sa figure, où les lèvres, extrêmement minces, dessinaient une fente pâle. Seul, le regard pensif, conservait un certain charme mélancolique. Mais les yeux eux-mêmes, plus saillants, qu'il n'aurait fallu pour l'harmonie des lignes du visage, semblaient toujours rouges, avec leurs cils grêles et rares.

Dans ces derniers temps, tout un réseau de petits fils très fins, minces comme des cheveux, s'était formé aux coins de ses paupières. Du nez paraissaient également deux sillons qui rayaient sa peau diaphane de créature chétive et allèrent rejoindre les commissures de la bouche. Ces rides couvraient son visage, quand il souriait, d'un masque de vieillesse prématurée, qui ne devait pas tarder à le déformer tout à fait. Et, pourtant, par habitude, par obéissance passive à la routine, Maria-José continuait à s'habiller comme une jeune fille de dix-huit ans, avec des robes claires, des corsages légers et des chapeaux blancs qui ne seyait plus à sa physionomie émaciée et vieillotte.

Elle restait longtemps dans une indécision pénible lorsqu'il fallait faire choix de quelque étoffe rose ou bleue trop voyante; comme si elle comprenait instinctivement le désaccord de ces tentes avec son âge, dont elles mettaient encore mieux en évidence le déclin ingrat. Alors Engracina et ses filles l'apostrophèrent avec une véhémence inconsciente: "Mais achète donc, Zézé... Quelle sottise! Tu veux donc t'habiller comme une veuve? Quelle idée!"

Au fond, elles étaient sincères. Aucune d'elles ne voyait Maria-José telle qu'elle était en réalité. La vie commune quotidienne avait si bien effacé la vision réelle de la vieille fille aux traits fanés que dans l'esprit, d'ailleurs frivole et indifférent, de la mère et de ses filles, un seul type, de la jeune fille, l'éternel type, de la jeune fille en âge de se marier, qui devait toujours porter des toilettes fraîches et riantes.

En promenade, en compagnie de ses nièces de seize et dix-sept ans, qui portaient les mêmes habits qu'elle, mais dont le charme gracieux et enjoué s'alliait si joliment avec les couleurs florissantes de la jeunesse, Zézé, qui était intelligente, sentait tout le contraste qui l'en séparait; elle ne tenait à l'écart de la bande riante, morose, vexée et comme oppressée par une honte inavouable.

Ah! qui pourrait dépendre les chagrins secrets d'une vieille fille qui voit s'écouler, inutiles, monotones, ses jours sans lumière, sans amour, sans espoir, sans même un événement qui l'intéresse personnellement, au milieu de l'existence mouvementée d'autres êtres, plus heureux, dont la vie a un but, qui éprouvent des émotions, des tendresses, et qui la regardent simplement comme un accessoire obscur dans les occupations du ménage! Tous l'aimaient, certes, mais personne ne soupçonnait chez elle les aspirations communes à tous les êtres humains.

Son abnégation paraissait toute naturelle; c'est à peine si on la considérait encore comme une créature vivante; elle ne comptait plus. C'était là un sentiment qui satisfaisait l'égoïsme général et auquel tous s'habituaient, ne se doutant pas du côté douloureux de son sacrifice caché par un sentiment d'orgueil et de dignité.

Ainsi, lorsqu'on allait au théâtre et que la loge ne comportait que cinq places, Engracina, Fabio, son mari, et les trois jeunes filles, — Maria-José savait d'avance que sa sœur, doucement enveloppée dans son manteau moelleux, viendrait lui dire gentiment, sur un ton douloureux: — Aujourd'hui, tu restes à la maison avec les enfants, n'est-ce pas, Zézé? Le petit Paulo n'est pas très bien et je n'ai confiance qu'en tes soins... Et elle restait, sans trahir la foi, devant ces manifestations d'agacement, la secouait et agitait son pauvre sang dans ses veines.

Dans la salle à manger solitaire, où brûlait une seule lumière silencieuse, absorbée par son ouvrage de crochet, elle tirait machinalement l'aiguille, pendant que ses neveux s'amusaient avec les jouets éparpillés sur la table, des images en couleurs, des soldats de plomb. A chaque instant, ils l'interpellaient par son nom.

— Tante Zézé, regarde Georges qui est en train de me piquer... — Ce n'est pas vrai, c'est Paul qui m'a battu... Et la bonne tante les apaisait doucement. Puis, lorsque tous deux s'étaient endormis dans leurs petits lits jumeaux, elle s'accoudait à la fenêtre de sa chambre de vieille fille, et, soutenant de ses vieux mains son menton anguleux, le regard dirigé vers le ciel, elle s'oubliait dans la contemplation des étoiles qui brillaient dans le firmament limpide, moins isolées, certainement, qu'elle sur la terre. En vain ses yeux cherchaient dans d'autres yeux l'effusion de sympathie et de tendresse qui devait la consoler...

La vérité, c'est que Maria-José souffrait des chagrins causés par une passion déçue. Elle s'était éprise de Monjardin, un poète, grand ami de Fabio, son beau-frère, et qui venait à la maison tous les dimanches.

## PASTEL

Dans l'antique salon rempli de vieilles choses  
Où flottaient des parfums qui pleurent le passé  
Où, depuis soixante ans, rien ne fut déplacé:  
Cousins au ton pâlis, meubles en bois de rose,

L'aïeule, si menue, et coquette, repose,  
Ayant laissé tomber en un geste lassé  
Le livre que ses doigts ont à peine froissé!  
Un roman d'aujourd'hui, froide et brutale prose!

On dirait qu'elle évoque en son sommeil charmé,  
D'autres héros que ceux de ce livre fermé  
D'une époque "où vivait encor la poésie"...

Et dans le clair obscur, l'aïeule m'apparaît  
Parmi les bibelots d'une forme choisis  
Comme un vase fragile où se fait un regret.

H. SEGUIN.

— Les larmes de tante Zézé sont le plus bel hommage rendu à mes pauvres vers.

GARMEN DOLORES.  
(Traduit par Bandeira de Mello.)

## NOTRE ALBUM

Portrait de la Femme forte  
dans sa conduite, simplicité et raison.

"Dans l'extérieur, propreté et décence."  
"Dans les procédés, justice et générosité."

"Dans l'usage des biens, économie et libéralité."  
"Dans les discours, clarté, vérité, précision."

"Dans l'adversité, courage et fierté."  
"Dans la prospérité, modestie et modération."

"Dans la société, aménité, obligeance, facilité."  
"Dans la vie domestique, rectitude et bon sens familialité."

"Ne s'accorder à soi-même que ce qui serait accordé par un tiers éclairé et impartial."  
"Eviter de donner des conseils, et lorsqu'on y est obligé s'acquiescer de ce devoir avec intégrité, quelque danger qu'il puisse y avoir."

"Ors qu'il s'agit de remplir un devoir important, ne considérer les périls et la mort même que comme des inconvénients et non pas des obstacles."  
"Indifférent aux louanges, indifférent au blâme, ne se soucier que de bien faire, sans respectant au fait qu'il sera possible le public et les bienveillances."

"Ne se permettre que des railleries innocentes qui ne peuvent blesser ni le public, ni le prochain."  
Comtesse de BOUFFLERS.

Déjà-toi de tes imaginations,  
retiens les mouvements, élève tes desirs, et conserve ton âme libre et indépendante.

MARC AURELE.

La perfection des moeurs consiste à passer chaque jour comme si ce devait être le dernier, sans dissimulation, sans lâcheté, sans dissimulation.

MARC AURELE.

## Bibliographie

DOCTEUR GERMAINE, PAR NOËLLE ROGER.

On pourrait se demander si tout le problème de la vie ne se résume pas en cette formule: Arrive-t-on à faire deux choses à la fois? Vous entendez que je prends la question au féminin. Un homme est médecin, libraire, architecte, et cela ne l'empêche pas d'être aussi "bon fils, bon époux et bon père", comme on dit en style de cimetière. Mais une femme sera-t-elle bonne épouse en demeurant bon médecin, et bonne mère sans cesser d'être bon docteur. A quel effort, à quel sacrifice, à quel renoncement ne répondent-ils pas? Aucune question ne les embarrasse. Ils sont le Larousse de toutes les questions morales. Et je m'étonne, en y pensant, que le Nouveau dictionnaire n'ait point paru sous forme de roman.

On a donc cherché à résoudre le problème en analysant les âmes de cervellères ou les meses de socialistes. Le docteur Germaine est une cervellière. Elle a bien dû être cervellière aussi le temps de faire ses études de médecine, mais la littérature des jeunes filles brevetées et agrégées commence à passer; l'intérêt des lycées s'épuise en faveur des hôpitaux. Il ne s'agit plus de savoir qui l'emportera chez une de nos scientifiques, de l'amour de la science ou de l'amour sans plus. Il s'agit de savoir comment l'amour de l'humanité, amour pratique, bien compris et bien exercé, s'arrangera, dans la vie de Mme Evoles, avec l'amour qu'elle porte à son mari, chose non moins pratique, comme chacun sait. Restera-t-elle le docteur Germaine, providence de Black Town et de toutes les misères qui s'y cachent? Mais alors, c'est une lutte rude, persistante, interminable, qui s'installe, je ne dis pas en deux ans, mais dans l'âme même du foyer dont l'amour a créé la parfaite unité. De plus en plus distingué, Guillaume Evoles sentira que sa femme lui échappe, qu'elle s'envole hors de sa portée et dans un monde inconnu auquel il ne participe point. Et ceci ne serait rien ou du moins pourrait n'être qu'un simple malentendu, si elle n'y ajoutait l'irréparable, la mort du petit Willy, survenue pendant que se présidait un cercle d'ouvrières. Je sais bien ce que disent nos "socialistes", ce que Germaine elle-même ne manque pas de dire: l'accident fut arrivé, mais dans bien si madame eût été à quelque vent de chance, ou à quelque file o'clock. Mais la question n'est pas là, et c'est Guillaume Evoles qui remet les choses au point par cette réponse un peu brutale: "Si ton mari et ton enfant l'avaient suffi comme ils le furent aux autres femmes, nous serions encore heureux."

D'autre part, si le docteur Germaine devient purement et simplement Mme Evoles, femme d'un avocat distingué de Londres, les choses ne vont pas mieux. Je comprends fort bien qu'une femme habituée au labeur quotidien de la pensée, aussi bien qu'au spectacle de la vraie misère humaine, comprise par elle, ne choisisse des tentures

**W.B. Vatiouette**  
471-477 ST. CATHERINE ST. EAST

**\$149.00**  
Son Prix Régulier est \$225.00

On nous a souvent demandé pendant notre grande vente à sacrifice de sets de salon, si les sets de luxe en acajou étaient également réduits. — Nous tenons à dire que tout meuble de salon, quel que soit son prix, a été réduit au prix le plus bas afin d'en disposer immédiatement. — Le set de 3 morceaux, de la vignette, est une preuve convaincante de ce que nous avançons. — Ce set est fait d'acajou solide et sculpté à la main. — La monture est du style Louis XV et la couverture, de la même époque, est de la plus belle. Chaque morceau de ce set a été taillé à la main et n'est surpassé par aucun autre set au Canada. Valeur régulière, \$225.00. Réduit à \$149.00

**Tous ces Sets sont des Meubles de Luxe**

Set de salon Louis XVI, trois morceaux, en acajou solide, (sofa, fauteuil et chaise), recouverts en denim. Montures sculptées à la main. Valeur \$119.00. Réduit à \$119.00

Set de salon Louis XV, 3 morceaux. Acajou solide, fini Tima. \$112.00

Soie verte d'un ton délicat. Valeur \$160.00. Réduit à \$112.00

Set de 3 morceaux en acajou solide. Montures très délicates finissant la bourgeoisie. Recouvert de soie à fond crème de \$8.00 la verge. Valeur \$145. Réduit à \$99.00

Set Louis XV, 3 morceaux, en denim vert. Acajou solide. Dossier bas. Sculpté à la main. Valeur \$135.00. Réduit à \$95.00

Set de 3 morceaux. Couvertures couleur crème parsemée de boutons de roses. Monture à bordure arrondie. Polissage superbe. (Sofa, fauteuil et berçante). Valeur \$100.00, pour \$69.00

Set de 3 morceaux. Le sofa est recouvert d'une soie d'un vert délicat. Le fauteuil de soie rose et la berçante de soie crème. Monture finie mat. Valeur \$95.00. Réduit à \$63.00

Set de 3 morceaux. Même couverture pour les 3 morceaux. Soies à fond vert relevé de dessins floraux argentés. Un des plus beaux sets du marché canadien. Rég. \$85.00. Réduit à \$59.00

En plus, plusieurs autres sets de 3 et 5 morceaux, depuis \$23.00

**Les Meubles Dépareillés Doivent Egalement Disparaître**

Nous avons trop de meubles de salon dépareillés. — Ils prennent plus de place que nous pouvons leur en consacrer pour le moment. Donc, il faut qu'ils disparaissent.

Jugez des prix de ces sofas pour vous convaincre.

Sofa en acajou solide de \$28.00 pour \$17.75

Sofa recouvert de jolies soies roses, (style Divan) de \$20.00 pour \$17.00

Sofa recouvert de soie verte, dessin floral, de \$23.00 pour \$13.75

Sofa recouvert de denim, monture joliment travaillée, de \$21. \$12.00 pour \$9.00

Sofa recouvert de soie crème légèrement défranchie, de \$18. \$9.00 pour \$6.00

Soit la moitié du prix.

De plus 50 chaises dorées très appréciées comme cadeaux. Ces chaises sont à fond cannelé. Prix spécial, chacune \$3.19

**Extra!**

12 sets de salon de 5 morceaux, recouverts de bractelle de soie à monture pâle — couleurs assorties, \$85.00. Réduit à \$21.00

**W.B. Vatiouette, Limited**

**FRY'S PURE BREAKFAST COCOA**  
J.S. FRY & SONS, LTD. BRISTOL, ENGLAND

semées de roses et des meubles "art nouveau", et des diamants, et des velours. Que doivent surtout lui paraître niais les raisonnements de son "bourgeois" [il n'est plus de cela, dans le cas] qui tendent à légitimer ce luxe: "Voulez-elle empêcher le travail des ouvriers, le gain des courtières? Les riches doivent acheter beaucoup, afin que les pauvres vivent!" Pures sottises, mais que tant d'esprits bien pensants tiennent pour bonnes raisons! Après son apostolat actif, intelligent, personnel, quelle pauvre chose devait lui paraître la charité mondaine, quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on n'a que faire? Vous augmentez votre satisfaction, parce que vous pensez remplir votre devoir. De plus, vous avez la réputation d'être bonne. Des lors, joutez un peu de quelle stérile agitation que celle de congrès, des comités! "Des mots, des collectes, qu'est-ce que cela, donner de l'argent et du temps dont on

POLITIQUE ETRANGERE

M. WINSTON CHURCHILL PRESENTE AUX COMMUNES SON BUDGET NAVAL

Dans le discours qu'il prononce à ce propos le premier lord de l'Amirauté déclare que l'Angleterre a tout le capital suffisant et les moyens à sa disposition pour lutter contre la concurrence des autres puissances.

M. Churchill voudrait former une escadre "impériale" composée des "dreadnoughts" combinés du Canada, de la Nouvelle-Zélande et des Etats Malais et qui serait stationnée à Gibraltar.

Londres, 27. — Hier soir, le très honorable M. Winston Churchill, premier lord de l'Amirauté, a présenté aux Communes le budget de la marine.

Il a d'abord expliqué les causes qui nécessitent une augmentation dans les dépenses navales. Prochainement, dit-il, il s'agit d'équiper au complet les navires, par suite de la nouvelle loi navale allemande. Deuxièmement, il faut augmenter le personnel et la solde, améliorer l'armement, accroître la vitesse des navires de guerre et leur compte de l'augmentation des prix courants. Il était nécessaire de suivre le monde dans la construction des navires. Troisièmement, l'augmentation du budget est nécessaire par l'introduction et le développement de nouveaux services, principalement, l'huile combustible, le service aérien et la télégraphie sans fil.

ENCOMBREMENT DES CHANTIERS

Les estimés, dit-il, auraient été substantiellement plus élevés si ce n'avait été de la congestion dans laquelle se trouvent plongés les chantiers maritimes. Si les programmes sont bien exécutés, avant la fin de la présente année, de soumettre au parlement des estimés supplémentaires.

La marine traverse actuellement une période non seulement d'expansion, mais de développement rapide et incessant. La dernière loi navale allemande a accru le nombre de vaisseaux que nous sommes obligés de construire chaque année. Cette loi et les besoins de la Méditerranée ont encore accru le nombre et les proportions des vaisseaux qui doivent être tenus prêts tout événement.

RESPONSABILITES CROISANTES

"Je ne crois pas qu'on puisse se garer pour l'avenir de l'augmentation générale et continue des estimés navals, à moins que la période de rivalités algues et d'expansion scientifique rapide que nous vivons, ne prenne fin. De toutes les nations du monde, la nôtre est peut-être celle qui peut le plus facilement faire face aux besoins incessants. Nous avons, plus qu'ailleurs, une grande accumulation de capital. Nous n'avons pas besoin de maintenir une armée puissante, comme celles du continent. Notre système fiscal et financier nous permet d'établir des impôts considérables sans que la masse en soit pour cela, directement affectée.

UNE ESCADRE IMPERIALE

A propos des trois dreadnoughts canadiens, M. Churchill esquisse le programme suivant: Avec ces trois cuirassés joints à celui de la Nouvelle-Zélande et à celui de la Malaisie, nous nous proposons de former une escadre de cinq grosses unités de vitesse uniforme, qui s'appellera l'escadre impériale. Cette escadre sera stationnée à Gibraltar, d'où elle pourra rayonner sur tout l'Empire, dans les périodes suivantes: Elle pourra être à Halifax en 5 jours; à Québec en six jours; à la Jamaïque en neuf jours; sur la Côte Sud-Africaine en douze jours, à Capetown en treize jours. A l'Amérique en quinze jours; à Sydney, N.-G., en vingt-huit jours; en Nouvelle-Zélande en trente-deux jours; à Hong-Kong en vingt-deux jours; et à Vancouver en vingt-trois jours.

UN PETIT CONGE

"On devrait donc poser cette question aux grandes puissances: "Si, pendant l'espace d'une année, chaque puissance cessait sa construction navale, est-ce que les intérêts ou la sécurité nationale de chacune en seraient affectés de quelque manière? "Pourquoi ne prendrions-nous pas un chômage d'une année, en ce qui concerne la construction de nouveaux navires de guerre? Ma proposition est la même que celle que je vous soumettais l'année dernière. Elle n'implique pas un abandon de l'organisation navale. Les finances de chaque nation en bénéficieraient. Pas une marine ne subirait un affaiblissement quelconque. Je fais appel à toutes les nations indistinctement, et particulièrement à notre grande voisine de la mer du Nord. Laissez-moi dire une bonne fois sans réserve et combien j'apprécie le ton calme et modéré qui a marqué la dernière discussion navale allemande. L'Allemagne et l'Angleterre ont la conviction que c'est le désir de chacune de maintenir la paix."

M. Churchill parle ensuite du programme naval anglais. Il déclare que rien ne s'est produit durant l'année qui soit de nature à altérer les programmes numériques soumis en 1912, qui consistent à assurer au bout d'une période de six ans, la construction de 25 dreadnoughts britanniques.

le rôle joué par l'Angleterre pour la paix du monde, grâce à sa suprématie maritime. Il déclare que l'Angleterre ne peut pas permettre qu'une autre puissance maritime se mette en état de lui contester la maîtrise des mers. Cela voudrait dire qu'au lieu d'être libre de ses mouvements, pour intervenir dans les affaires européennes, et faire ce qu'elle peut pour le bonheur de tous, l'Angleterre serait forcée de se mêler d'une foule de questions d'importance douteuse, à cause de sa faiblesse navale.

"Est-il, en Europe, une jeune nation luttant pour le maintien de son indépendance qui ne serait pas heureuse de savoir qu'elle peut compter sur l'appui de la flotte britannique? Est-il une grande puissance en Europe qui, pendant ces mois d'attente anxieuse, ne soit pas reconnaissante à l'Angleterre d'exercer dans le monde une influence réelle, et de n'être pas une ombre? Est-ce qu'on ne lui est pas reconnaissant d'être libre et forte pour travailler à l'oeuvre de la paix générale, précieuse à tous, mais précieuse pour nous particulièrement", dit M. Churchill.

L'amendement Morrell

IL FUT PROPOSE APRES LE DISCOURS DE M. CHURCHILL MAIS RETIRE ENSUITE.

Londres, 27. — Après le discours de M. Churchill, Philip Morrell, député libéral de Burnley, a proposé la résolution que voici: "Tout en appréciant favorablement le généreux désir exprimé par les "dominions" de coopérer à la défense navale, aucune démarche ne devrait être faite en vue d'accepter ou de recommander une manière quelconque de réalisation avant que la question ait été soumise à l'étude et à l'approbation de cette Chambre."

UN FAUX DILEMME

Il examine trois objections plausibles, en commençant par la dernière, concernant les navires des colonies.

"Ou bien, dit-on, notre programme de 69 p.c. de supériorité est suffisant ou il ne l'est pas. S'il n'est pas suffisant, si et vous le démontrez, nous l'augmenterons. S'il est suffisant, les navires des colonies sont superflus et par le fait même extravagants et entraînent des dépenses inutiles.

On ne peut s'attendre à ce que l'Angleterre porte seule, à perpétuité, le fardeau de la défense navale. L'Angleterre fait maintenant son devoir et au-delà; mais elle se trouve en présence d'une activité inouïe dans les chantiers des autres pays d'Europe, ce qui la force à des efforts encore insurpassés en temps de paix. Son argument c'est que la présence d'une puissante marine sur le théâtre des événements décisifs est la meilleure sauvegarde de la paix et de la sécurité de tout l'Empire. Il est possible aujourd'hui et pour quelque temps encore, en faisant des arrangements spéciaux; de détacher de fortes escadres vers toute partie de l'Empire qui pourrait être menacée. Mais si la menace s'étendait outre mesure, cette faculté cesserait. Il faut donc que les dominions d'outre-mer fassent des efforts pour leur propre sécurité, SOIT PAR LA CREATION DE MARINES LOCALES ou, ce qui serait préférable, en augmentant la force de la marine impériale, qui pourrait ainsi redevenir assez mobile pour pouvoir envoyer ses escadres par le monde entier. Les marines des dominions ne peuvent entrer en ligne de compte dans la situation européenne. Les dominions doivent être absolument libres comme nous. C'est à eux de choisir la méthode de leur développement naval, de décider si leur aide sera en sus du programme anglais ou si elle devra soulager le fardeau du contribuable anglais."

LA DECLARATION MINISTERIELLE DE M. BARTHOU

LA QUESTION DE LA REFORME ELECTORALE SERA RESOLUE PAR UNE TRANSACTION. — LE SERVICE DE TROIS ANS SANS DISPENSES. — VOTE DE CONFIANCE PAR 325 VOIX CONTRE 162.

N. de la R. — Nous avons donné brièvement avant-hier les grandes parties du programme politique de M. Barthou, président du conseil, successeur de M. Briand. Voici des détails plus complets que nous transmet le télégraphe: Paris, 25 mars. — M. Barthou, président du conseil, a lu aujourd'hui à la chambre, dont presque tous les membres étaient présents, et devant des tribunes bondées, la déclaration du gouvernement. En voici les traits essentiels: La question dominante est la nécessité d'assurer la défense nationale. Le gouvernement demande le rétablissement de la loi de trois ans de service militaire, mais sans dispenses, ni en résultat de Londres charges; cependant il est convaincu que le patriotisme du pays les fera accepter. (Applaudissements.)

On augmentera les armements qui seront à la hauteur de toutes les situations et on développera les ports militaires. Au cours des événements récents la France républicaine montra son attachement à la paix, mais il est impossible de renoncer à des efforts pouvant seuls maintenir la protection des intérêts, la dignité et la sécurité de la France car ce serait une trahison. Il précipite l'union de tous les républicains. Le gouvernement va s'efforcer de la réaliser. Il dit que le conflit entre la chambre et le sénat au sujet de la réforme électorale ne profiterait qu'aux adversaires de la république et qu'une transaction doit y mettre fin. Le gouvernement fera appel à l'esprit politique du sénat pour accorder la représentation équitable des minorités avec le principe majoritaire. Le problème n'est pas insoluble et une commission interparlementaire pourra le résoudre. On enlèvera ainsi aux partis extrêmes une arme meurtrière et l'occasion de coalitions dangereuses. Le gouvernement s'efforcera de faire aboutir les projets de défense de l'école laïque contre les outrages, les campagnes, les manœuvres intolérables et le serait dangereux de ne pas assurer la sécurité des instituteurs. Le gouvernement maintiendra le crédit de la France à l'intérieur comme à l'extérieur; il assurera l'équilibre du budget et soutiendra l'impôt sur le revenu. Il s'efforcera de faire prévaloir à l'étranger l'esprit de conciliation et de haute impartialité dont il est lui-même animé; il restera fidèle à son alliance avec la Russie et à son appel au concours de M. Thiery dans un but de conciliation; que

l'union des républicains s'est déclarée favorable au statut des fonctionnaires et à la loi d'amnistie mais qu'il doit auparavant discuter la question de la défense nationale que justifient les armements étrangers. Quant à la loi de trois ans, M. Massé l'a acceptée. Le gouvernement est convaincu que, seule, la loi de trois ans peut assurer la dignité et l'honneur de la France. — La droite et le centre applaudissent. M. Barthou continue en disant que le vote du sénat au sujet de la réforme électorale n'exclut pas la représentation des minorités, et qu'une transaction est possible: pour lui, il défendra énergiquement l'école laïque en sa qualité de ministre de l'instruction publique. Il conclut en disant que le programme du gouvernement est un programme de défense nationale et d'action républicaine; il demande un vote de confiance pour le gou-

Grand excursion pour l'Ouest Canadien

Mardi prochain, 1er avril, M. l'abbé J. A. Ethier, missionnaire colonisateur pour l'Alberta Centre, se mettra en route pour Vegreville et les environs. Départ de la Gare Windsor à 10 heures 30 p.m.

Tout annonce qu'un grand nombre de compatriotes profiteront de l'avantage d'une excursion conduite personnellement en char touristique direct et sous la direction d'un missionnaire des mieux renseignés. La majorité des colons se dirigent vers Edmonton, Vegreville, Saint-Paul des Métis, Lac Froide, Lac la Biche, Lac Oriental, Grandin et autres fertiles endroits de l'Alberta Centre. A cette occasion les compagnies de chemin de fer Canadien Nord et Canadien Pacifique, auront en vigueur des taux réduits, et les personnes désirant prendre part à cette excursion, devant s'adresser immédiatement au Révérend J. A. Ethier, 306 Saint-Antoine, qui sera à son bureau toute la semaine, excepté samedi, le 29 avril.

Un spécial d'une heure de 8.30 à 9.30 hres

GUINGAN A TABLIERS, avec ou sans bordure, largeur de 36 pouces. Valeur régulière de 12 1/2c. Pour une 7 3/4c. Quantité limitée à 10 verges, pour chaque client.

CORDE BEDFORD, paraît aussi bien que le Bedford de laine, en rose, bleu pâle, noir, fauve, etc. Valeur régulière de 29c. Spécial 29c.

CREPE WINDSOR POUR KIMONOS, la vraie marchandise pour kimonos, en bleu-pâle avec fleurs, effet de bordure, etc, garanti pour se bien laver et ne se repassant pas. Spécial 29c.

Valeurs jusqu'à 15c pour 7 1/2c

Indienne canadienne 7 1/2c  
Mousseline française de couleur 7 1/2c  
Mousseline Madras 7 1/2c  
Delaine de couleur 7 1/2c  
Valeurs jusqu'à 15c, pour 7 1/2c

Demain, nous Commencerons une Vente de Tissus Lavables QUI ECLIPSERA TOUTES LES VENTES ANTERIEURES DANS CETTE LIGNE

150,000 verges à 1/3 et aux 2/3 de leur valeur

Il est assez facile de marquer de bas prix, mais il n'est pas aussi facile de vendre à de tels bas prix les marchandises les plus en demande. C'est ce qui rend notre vente si remarquable. Vous ne pouvez avoir, nulle part ailleurs, des marchandises lavables d'aussi bonne qualité aux prix auxquels nous les offrons pour demain.

Quel que soit ce que vous désirez pour une robe, nous sommes assurés que vous le trouverez ici. Les plus nouveaux tissus et couleurs et les dessins les plus attrayants sont tous compris dans cet assortiment incomparable.

Les détails suivants vous donneront une idée de ce que sont les occasions, — nous vous conseillons de vous rendre à nos magasins demain et vous serez plus que satisfaites de ce que vous y achèterez.

- ACHETEZ POUR LES BESOINS PRESENTS. ACHETEZ POUR LES BESOINS FUTURS. VOUS EPARGNEREZ DE L'ARGENT. Des Vendeurs Expérimentés seront à votre Disposition pour cette Grande Vente VOYEZ L'ETALAGE DE NOS VITRINES
- Guingan Ecossais Importé de 18c pour 14c. Une très belle marchandise, dans un grand assortiment de dessins à carreaux, à rayures, etc. Spécial 14c.
- Suiting de Toile et Ratine de 75c. Marchandise superbe, largeur de 40 pouces, toutes les couleurs. Spécial 59c.
- Guingan à Robes, 121-2c. Bonne qualité, choix de jolis dessins, pour le printemps, désirable pour robes d'enfants, robes de dames, etc. Spécial 9c.
- Imitation Soies "Habutai" Lavables. Beau coton fini soie, dans les nuances fashionables, une qualité se vendant régulièrement par toute la ville, à 29c et 30c. Spécial 23c.
- Voiles à Patrons. Un tissu très en vogue pour cette saison, belle qualité, avec jolis dessins et effet de bordure. Valeur régulière de 65c. Spécial 49c.
- Ratine Unie et de Fantaisie. La grande demande pour cette marchandise nous fait prédire que ce sera l'étoffe la plus en faveur. Nous offrons pour cette vente un lot de ratine dans les plus belles couleurs à 35c, 39c, 49c et 59c.
- Notre Leader. CREPON PLISSE, choix de plusieurs couleurs, telles que bleu-pâle, bleu Alice, cardinal, blanc, rose, marine, drab, mauve, etc. Valeur régulière de 25c. Tant que le lot durera, à 14c.

Un spécial d'une heure de 9.30 à 10.30 hres

- Valeurs jusqu'à 25c p. 14c. Un spécial d'une heure de 9.30 à 10.30 hres. Linon Verona, Tusson fini soie, soisette anglaise, avec bordure, 40 pouces de largeur. Valeur de 25c et 35c la verge. Pour une heure seulement 9c.
- Indienne 14c  
Châlys, avec effet de bordure 14c  
Duck hollandais rayé 14c  
Mousseline française 14c  
Organdie de couleur 14c  
Mousseline à bordure 14c  
Guingan anglais 14c  
Guingan à tabliers 14c  
Suiting Diagonal 14c  
Valeurs jusqu'à 25c pour 14c
- VALEUR REGULIERE DE 18c. 200 pièces de seersucker ou crépé français, garanti pour se laver parfaitement bien, ne se repassant pas, en drab, marine, bleu-pâle, avec effet de bordure, etc. Spécial 14c.
- Valeurs jusqu'à 15c et 18c p. 9c. Mousseline de fantaisie 9c  
Guingan anglais 9c  
Indienne anglaise 9c  
Crépé de fantaisie 9c  
Valeurs jusqu'à 15c et 18c, pour 9c

Vente de Nouvelles Broderies

- BRODERIE SUR LINON OU MOUSSELINE, avec entre-deux pour assortir. Largeurs de 1 à 4 pouces. Valeur de 7c, pour 3 1/2c.
- BRODERIE SUR LINON OU MOUSSELINE, largeurs de 3 à 7 pouces, avec entre-deux pour assortir. Valeurs de 10c et 12c, pour 6c.
- ENTRE-DEUX SUR MOUSSELINE SUISSE OU LINON, jolis dessins. Nous les vendons régulièrement 20c la verge. Pour 12 1/2c.
- TROU-TROU OU PASSE-RUBAN, en mousseline suisse, linon ou batiste, toutes les largeurs, en 100 différents dessins. 12 1/2c. Régulier 18c, à 20c. Pour 12 1/2c.
- BRODERIE A CACHE-CORSETS, largeur de 18 pouces, sur linon ou mousseline, jolis dessins, avec passe-ruban pour assortir. Valeurs de 25c à 30c la verge, pour 19c.
- BRODERIE "ALLOVER", 18 à 24 pouces de largeur, sur linon ou mousseline, pour blouses ou lingerie. Valeurs de 35c à 40c la verge, pour 19c.
- BRODERIE DE 47 POUCEs, sur mousseline suisse, jolis dessins, brodé, 27 pouces de largeur. Valeur de \$1.50 pour 89c.
- BRODERIE A CACHE-CORSETS, 12 différents dessins, sur mousseline ou linon, avec passe-ruban pour assortir, largeur de 18 pouces. Valeur de 40c la verge, pour 25c.
- BRODERIE ALLOVER, sur linon ou mousseline suisse, jolis dessins, largeurs de 18 à 24 pouces. Valeurs de 50c à 60c la verge, pour 25c.
- BRODERIE DE 27 POUCEs, sur linon ou mousseline, pour robes d'enfants, ou volants de robes. Valeurs de 55c à 65c la verge, pour 39c.
- BRODERIE DE 47 POUCEs, sur "mull" brodé, 27 pouces de largeur, pour robes ou peignoirs, valeurs de 75c à 90c la verge, pour 49c.
- BRODERIE DE 27 POUCEs, très jolis dessins, pour robes d'enfants, volants de robes ou peignoirs. Valeur de \$1.50 la verge, pour 79c.
- BRODERIE DE 27 POUCEs, pour robes ou volant de robes, brodé 18 pouces de largeur, très jolis dessins. Valeurs de \$1.75 à \$2.00, pour \$1.09.

Telephone Est 4510 Dupuis Freres LE MAGASIN DU PEUPLE Satisfaction OU Argent remis J. N. DUPUIS, Président H. W. BENOIEM, Vice-Président A. J. DUBEL, Directeur-Gérant

ARGENT PRÊTÉ SANS INTÉRÊT Notre brochure PROSPECTUS vous dira comment Nous l'adressons franco sur demande La Caisse Hypothécaire Limitée Phone Main 2175 CHAMBRE 307, 103 ST-FR.-XAVIER

# LA VIE SPORTIVE

## Le grand champion belge a vaincu le Cubain Vincent, au Parc Sohmer, hier soir

LE NEGRE A ETE TOMBE PAR CONSTANT LE MARIN EN 30 SECONDES PUIS EN 42 MINUTES APRES UNE LUTTE DE TOUTE BEAUTE. — LE CUBAIN EST DOUE D'UNE FORCE EXTRAORDINAIRE. — CAZEUX CONTRE CUTLER.

Après avoir été tombé par le premier fois en moins d'une minute, le cubain Ila Vincent a fait excellente figure contre Constant le Marin hier soir au Parc Sohmer où près de 8,000 personnes s'étaient rendues pour assister à la rencontre de ces deux merveilleux athlètes. Constant a prouvé une fois de plus hier soir qu'il était digne de rencontrer Frank Gotch pour le titre de champion du monde en tombant Vincent d'abord en 30 secondes, puis en 42 minutes.

## Au tournoi du Canadien

Le tournoi de quilles au alléas du Club Athlétique Canadien tire à sa fin, car dans cinq jours, c'est-à-dire, lundi prochain, le concours se terminera. Les joueurs inscrits n'ont donc pas de temps à perdre et il leur faudra se hâter d'obtenir des résultats élevés s'ils désirent entrer dans les premiers. Durant les trois derniers jours la salle ne s'est pas vidée, dès l'ouverture le matin, les joueurs se mettaient à l'œuvre et s'appliquaient à faire valoir leur habileté. Des résultats satisfaisants ont été obtenus jusqu'aujourd'hui mais les plus grands nombres de points seront enregistrés dans les derniers jours.

Table listing names and scores for the Canadian tournament, including M. E. Meunier, J. B. Pelletier, L. Labelle, etc.

## LIGUE DES ASSURANCES

Table listing names and scores for the Assurance League, including T. Raicot, J. H. Bédard, etc.

## LIGUE DES IMPRIMEURS

Table listing names and scores for the Printers League, including Davignon, Dupuy, Houghton, etc.

## THEATRES ET CAN. FOUNDRY

Table listing names and scores for Theatre and Foundry, including W. Lancôt, E. Provost, etc.

## NOVICES

Table listing names and scores for novices, including J. A. St-Pierre, P. J. Mahoney, etc.

## Le club Meilleur

Le club Meilleur faisait, dimanche soir, l'inauguration de ses nouvelles salles, au No 1234 rue Ontario Est. Pour l'occasion, les officiers et les membres du club avaient organisé une soirée de euhre, de danse et d'amusements divers tel que chant, déclamation, piano, etc.

## Le Grand Euhre de la Casquette

C'est ce soir qu'a lieu le grand euhre de l'Association de la Casquette, à la salle Stanley. Cette soirée sera l'événement chic par excellence de la soirée.

## Dans le monde du baseball et de la crosse

Cinq équipiers des Royals se sont rapportés hier au camp d'entraînement de Charlottesville, ce sont: Betcher, Esmond, Demmitt, Irving et English.

## BASEBALL

Une dépêche de New-York annonce que Jim Thome recevra son congé de McGraw. L'Indien n'est pas un joueur capable de figurer avec les majeurs.

## McMillan, l'avant-garde des Royals, refuse de signer pour un salaire moindre de \$500 par mois.

Le géant du club Toronto semble satisfait d'Herbert, le lanceur du club Ottawa, de la Ligue Canadienne, l'an dernier.

## Frank Chance a déclaré que son club ne comptera pas plus de 21 joueurs après le 15 mai.

Les joueurs de la Ligue Canadienne ont été invités à se rendre au Parc Sohmer pour assister à la rencontre de Constant le Marin et Ila Vincent.

## Walter Johnson a frappé la balle à une distance de 481 pieds au cours d'une pratique à Charlottesville.

Le président McAleer, des Red Sox a retourné les lanceurs A. Watkins et "Red" Ainsworth au club de Youngstown, Ohio, et Joe Martina, au club de Beaumont, de la Ligue du Texas.

## Les Highlanders doivent se mesurer de nouveau aujourd'hui avec le Jersey City, de la Ligue Internationale.

Le sort en est jeté, le club de baseball Ottawa s'entraînera ce printemps à Fort Wayne, Indiana, la ville que Shaughnessy a rendue célèbre l'an dernier, en tant que champion de la Ligue Centrale.

## La grande ouverture de la Ligue Canadienne aura lieu le 7 mai, alors que les Sénateurs se mesureront avec les porte-couleurs de Brantford.

## CROSSE

Au Jones et Lionel Yorkie partiront aujourd'hui pour venir dans le Est afin de rencontrer les magnats du Big Four pour former une commission de crose.

Les deux émissaires de l'Ouest seront rejoints, parait-il, prochainement, par un représentant des New-Westminster qui ne pourra partir le même jour que les délégués des clubs Victoria et Vancouver.

L'intention de Con Jones est de suggérer qu'une limite de salaires soit adoptée par tout le Canada, et que les joueurs figurant sur les équipes de l'an dernier restent la propriété d'eux-mêmes.

Lionel Yorkie se déplacera plus spécialement pour recruter des joueurs dans l'Est. On dit que Cornwall sera sa pépinière de prédilection.

Il a été annoncé, hier, que M. Alex. Bernerman a envoyé la demande d'adhésion au club de crose Capital dans la B. L. A. Le signat a refusé de corroborer cette nouvelle.

D'après les dires des magnats qui ont assisté à la dernière réunion de la N. L. U., il est fort douteux que cette organisation puisse aller de l'avant, le printemps prochain.

D'après ceux qui ont suivi les choses de près, le National n'a jamais couru après la N. L. U., mais c'est cette organisation qui a fait des propositions au National que celui-ci a refusé de considérer.

M. Bernerman a exprimé clairement ses vues, hier, en déclarant que le Big Four est la seule ligue à laquelle les Caps doivent appartenir.

Les joueurs des Caps réclament des balances de salaires de l'an dernier. La saison de la N. L. U. n'a sûrement pas été payante à Ottawa.

Le président Caron, du National, ne prend pas facilement la parole. Toutes les bravades faites par certains journaux à l'endroit du National ne l'empêchent pas de dormir sur ses deux oreilles.

On organise en ce moment une ligue de crose qui se composera des clubs suivants: St-Pierre aux Liens, Carillon, Lachine, Elmo, Valleyfield. Tous ceux qui auraient quelques renseignements à obtenir à ce sujet devront s'adresser à Alb. Duchamp, Valleyfield Belleville, P. Q.

On annonce le prochain mariage du populaire sportman, Albert Pigeon, ancien directeur du National. Notre ami, Albert, quittera le célibat le 12 mai prochain. Bonne chance mon vieux.

## A la salle de quilles Electra

L. BRUNET A PRIS LA TETE DE LA CLASSE B. AVEC 255, DANS LES PARTIES SIMPLES. — STANLEY CONTRE RAILROAD BLEU CE SOIR.

A mesure que le tournoi de quilles qui se dispute à l'Electra, 568 Salaberry, Catherine-Est, approche de sa fin, les joueurs font preuve de plus d'émulation encore et de plus d'adresse. De très jolies parties ont été jouées hier comme on le verra par le compte rendu ci-dessous. Ce soir, ce sera une des plus grandes séances du tournoi de championnat. Les Standard, champions de la Montreal Bowling Association (Classe A) seront aux prises avec les R. R. M. C. A. (Bleu) champions de la même association (Classe B).

Dans la classe B, hier soir, L. Brunet a brillamment joué et s'est classé premier pour les parties simples avec 255. Résultats d'hier: EQUIPES DE CINQ HOMMES. Lamontagne (Classe B).

Table listing names and scores for the 5-man teams in Class B, including Marel, Vincent, Allard, Lambert, Egan.

Grand total, 2,500. National (Classe B). Gauthier, Madgin, St-Martin, Bougie, Brunet.

EQUIPES DE DEUX HOMMES. Classe B. H. Clayton, W. E. Birtles.

Table listing names and scores for the 2-man teams in Class B, including P. Bougie, L. Brunet, I. Orr, F. Curran.

INDIVIDUELLES. Classe A. E. Pelletier, N. Labelle, P. Boulianne, L. St-Martin.

Classe B. F. Curran, A. Deschamps.

PARTIES SIMPLES. Classe C. A. Wells, L. A. Howard, L. Brunet.

POSITION DES CONCURENTS. EQUIPES DE CINQ HOMMES. Classe A. Crescent, Canadian, M.A.A.A. Rouge, Ottawa.

Classe B. National, Lamontagne, Electra, Strachan.

Classe C. Canadian Car Co, La Patrie, W. L. Gosselin, Royal Queens.

EQUIPES DE DEUX HOMMES. Classe A. Boulianne et Vachon, Archambault et Pinard, Meunier et Foucher, Surgen et Wells.

Classe B. Montesano et Chaput, Bougie et Brunet, Clayton et Birtles, Dupré et Reid.

Classe C. Trudeau et Bédard, Alguire et Wells, Beveridge et Coupal, Mahoney et Mahoney.

Classe A. Ed. Pelletier, Zimmerman, Archambault, O'Lea, Surgen.

Classe B. Publ, L. Brown, J. Kelly, A. Deschamps.

Classe C. Whelan, Smyth, Fricot, Bédard.

PARTIES SIMPLES. Classe A. Lamoureux, Labelle, Egan, Bach, Pelletier et Darling.

Classe B. L. Brunet, E. Braun, Gaudet, Biron, Marien, J. Kelly, et Laig.

Classe C. Fricot, Howard, Wells, Ranger, Mahoney.

## Le doping des Athlètes

Londres, 27 — Jusqu'ici les sportsmen peu délicats n'appliquaient qu'aux chevaux de courses le doping, procédé qui consiste à exciter au moyen de certaines drogues les coursiers.

Un correspondant du "Daily Mail" fait connaître qu'un Russe a employé dernièrement un moyen analogue dans un concours de patineurs auquel il prenait part, en Finlande. Il a surpris tous ses concurrents par sa célérité dans les longs parcours.

Le représentant d'un club de Christiania a déclaré que le compétiteur russe avait pris des doses minimes de strychnine peu de temps avant le concours.

## ELARGISSEMENT DE L'AVENUE DU PARC ET D'UNE PARTIE DE L'AVENUE VAN HORNE, POUR LA CONSTRUCTION D'UN "SUBWAY" SOUS LA VOIE DE LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN OU LA DITE VOIE TRAVERSE L'AVENUE DU PARC, ENTRE L'AVENUE VAN HORNE ET LA RUE LANNES.

La Cité de Montréal, par ses procureurs soussignés, donne par les présentes avis public que, mercredi le 2 avril 1913, à 10 heures 30 de l'après-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, Cour Supérieure, division de Pratique, chambre 31, en vertu des pouvoirs à elle accordés par les dispositions de l'Acte 62 Victoria, chapitre 58 et amendements audit Acte (charte de la Cité de Montréal), par le Procureur Général de la Province de Québec, résidant dans et pour la Préfecture de la Cité de Montréal, ou à aucun des Honorables Juges, de la dite Cour, ou à aucun des Honorables Juges d'icelles, de nommer en vertu de la dite loi 62 Viet. ch. 58 et amendements à icelle (charte de la Cité de Montréal) et à la suggestion des parties intéressées à la dite expropriation à l'exclusion de la Cité, deux personnes compétentes et désintéressées pour agir en qualité de Commissaires en Montréal, comme Président et deux estimateurs de la Cité de Montréal, nommés par la Cité, pour iceux les dites deux personnes de la dite Cité former un Bureau de Commissaires en expropriation dans le but de constater et déterminer, conformément au dit acte 62 Victoria, chap. 58 et amendements, la compensation ou indemnité à être payée aux propriétaires des bâtiments, terrains ou immeubles ci-après désignés, que la Cité a le pouvoir et est autorisée d'acquiescer en vertu du dit acte et de ses amendements: Le 6 mai 1910, portant le No. 10455, le 27 février 1911, portant le No. 13085, le 24 avril 1912, portant le No. 16359, le 15 avril 1912, portant le No. 16504, le 21 novembre 1912, portant le No. 19049, en conformité avec un rapport du Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal en date du 7 mars 1913, adopté par le Conseil de la Cité de Montréal, le 10 mars 1913, recommandant d'après le plan en expropriation l'élargissement de l'avenue du Parc et d'une partie de l'avenue Van Horne pour permettre la construction d'un "subway" sous la dite voie traversant l'avenue du Parc, entre l'avenue Van Horne et la rue Lannes, et de faire tous autres choses et remplir tous les autres devoirs imposés aux dits Commissaires par la loi.

Les terrains à acquiescer, tels que mentionnés ci-dessous sont les suivants, savoir: —

No. 1.—AVENUE DU PARC.—Une lieure de terrain bornée au sud-ouest par l'avenue du Parc, au nord-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-ouest par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au nord-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud-est par le lot du cadastre No. 12-22-30, le dit côté mesurant environ 25 pieds; au sud

# APRES ANDRINOPOLE, TCHATALJA!

## La prise de la petite ville fortifiée en tête des avant-postes de Constantinople aurait suivi celle d'Andrinople

## La chute d'Andrinople provoque un grand enthousiasme dans les capitales slaves et menace de fomentier la guerre civile dans la capitale ottomane.

### LES BULGARES ONT-ILS PRIS TCHATALJA?

Londres, 27. — S'il faut en croire le "Times", la dépêche privée déclare que les Bulgares ont réussi à chasser les Turcs de leurs positions et ont pris possession de la ville de Tchatalja.

Une dépêche de Sofia au "Times" dit que les troupes bulgares ont enlevé plusieurs villages turcs et ont fini par les occuper. Ces villages entouraient Tchatalja.

Une dépêche de Constantinople au "Times" annonce qu'une terrible bataille s'est livrée de lundi soir à mardi, avant la prise de Tchatalja. Deux divisions d'artillerie bulgares étaient engagées dans la lutte. L'avant-garde turque a subi des pertes considérables et nombre de soldats ont été blessés. On ne s'attendait pas à Constantinople. La lutte s'est continuée hier.

### LA FIN DE LA GUERRE

Rome, 27. — La chute d'Andrinople est considérée, ici, comme la fin de la guerre. Cependant, on croit que cette victoire servira à augmenter les réclamations des Balkans surtout au point de vue d'indemnité.

### Londres, 27. — Une dépêche de Sofia à une agence de nouvelles de Londres dit qu'on se bat dans les faubourgs d'Andrinople.

Une dépêche de Constantinople à la même agence de nouvelles dit que le centre turc a été enfoncé à Tchatalja, mardi dernier, et que plusieurs centaines d'hommes ont perdu la vie.

### LA CHUTE D'ANDRINOPOLE

Londres, 27. — La forteresse d'Andrinople est tombée après une des plus valeureuses défenses dont les annales militaires fassent mention. Selon une dépêche reçue à la légation bulgare de Londres hier soir, Tchatalja a subi le même sort. Il est vrai que l'information peut ne s'appliquer qu'au village de ce nom et non à la ligne des fortifications, mais, comme les alliés ont fait contre Tchatalja une attaque aussi désespérée que celle d'Andrinople, ils pourraient bien avoir triomphé sur toute la ligne.

### LE DEFENSEUR DE LA FORTERESSE

Shukri Pacha, le valeureux défenseur d'Andrinople, qui résista pendant 153 heures contre des armées supérieures, la disette et la famine, a remis son épée au général Savoff, hier après-midi, non sans avoir mis à exécution sa menace de détruire Andrinople plutôt que de la laisser tomber aux mains des Bulgares.

### COMMANDANT PROVISOIRE BULGARE

Le général Savoff a nommé un commandant de la cité pour établir l'ordre. La cavalerie serbe et bulgare qui fut la première à pénétrer dans la cité, sera utilisée à cet effet. La bataille qui précéda la chute de la forteresse commença dimanche soir, avec un bombardement de trois heures. Les assiégés à l'est avancèrent, à la lumière de torches, pour attaquer les travaux avancés de Haslak. Après une défense désespérée, qui dura toute la journée de lundi, les Turcs furent forcés de reculer et un grand nombre furent faits prisonniers par les Bulgares. L'attaque continua sans répit. Dans les journées de mardi et de mercredi, les forts composant le circuit intérieur de défense furent capturés après une résistance désespérée des Turcs.

### PERTES SERBES ET BULGARES

Selon les derniers rapports, la prise d'Andrinople a coûté fort cher aux Bulgares et aux Serbes. Le troisième régiment serbe et le dix-huitième régiment bulgare ont été anéantis par l'explosion de mines. Plusieurs autres régiments ont subi des pertes très lourdes.

Les Turcs ont aussi beaucoup souffert et on dit que la garnison est réduite de moitié.

Maintenant que la bataille est terminée, les attaches militaires ont obtenu la permission de se rendre jusqu'aux avant-postes.

### REJOISSANCES EN RUSSIE

La prise d'Andrinople a été suivie de réjouissances dans toutes les capitales slaves.

### La nouvelle est parvenue à Saint-Petersbourg, au moment où la Douma siégeait. Le Dr Danneff, le chef de la délégation bulgare à la conférence de Londres, et M. Babitchef étaient à ce moment les invités des membres de la Douma qui se levèrent et leur firent une ovation. On chanta ensuite les chants nationaux de la Russie et de la Bulgarie.

Aucune nouvelle de la chute d'Andrinople n'a été reçue encore à Constantinople et on craint beaucoup une autre révolution lorsqu'une dépêche communique que ce désastre y parviendra.

Le roi Nicolas de Monténégro a décidé d'attendre à samedi pour permettre aux assiégés de Scutari de sortir de cette ville.

Essad Pacha, le commandant turc, a déclaré que ces derniers devaient rester dans la ville.

### UN RECIT DE LA PRISE

Londres, 27. — Une dépêche de Sofia au "Daily Mail" dit: "Les premières troupes bulgares ont pénétré dans Andrinople vers neuf heures dans la matinée. La ville était en feu et les habitants, saisis de panique, se sauvaient dans toutes les directions."

"Shukri Pacha ne se contenta pas de faire sauter le magasin des poudres. Il fit aussi mettre le feu à tous les édifices considérables de la cité."

"Le triomphe bulgare suivit un assaut général contre les retranchements de l'infanterie turque, lesquels furent enlevés à la pointe de la baïonnette. Rien ne résista à l'élan superbe et précis des troupes bulgares."

### REVOLUTION EN PERSPECTIVE

Une dépêche de Constantinople au "Chronicle" dit que les plans révolutionnaires de la Ligue Militaire sont prêts à être mis à exécution. Le correspondant ajoute qu'il ne serait pas surpris si le gouvernement tombait avant quelques heures.

UNE VERSION OFFICIELLE

Sofia, 27. — Un bulletin officiel de la prise d'Andrinople dit: "Le 23 mars, le commandant de la seconde armée reçut ordre d'attaquer les positions avancées des Turcs dans la section est. Le jour suivant, à deux heures, les batteries de champ ouvrirent le feu dans toutes les sections. Les canons des Turcs répondirent et le duel dura deux heures."

Le lendemain matin, vers trois heures, l'infanterie bulgare s'avança sur Kumden et s'en empara après un combat d'une heure.

Un instant plus tard, l'attaque générale contre la forteresse commença. L'infanterie enleva toutes les redoutes et fit un grand nombre de prisonniers. Le lendemain, les forts immédiats d'Andrinople furent pris à la pointe de la baïonnette et les Bulgares entrèrent dans la ville.

### L'échevin Curran retire sa poursuite contre le maire Gaynor

New-York, 27. — La poursuite de \$100,000 intentée par l'échevin Henry H. Curran, à la suite d'un libelle dont il accusait le maire Gaynor, a été retirée, hier, par M. Curran lui-même.

### Deux trains par jour pour la Côte du Pacifique

A partir de lundi prochain, le 2 mars, et tous les jours ensuite le train du matin du C.P.R. pour Winnipeg partira de la gare de la rue Windsor à 10.10 a.m. L'Imperial Limited pour Winnipeg et la Côte du Pacifique part tous les jours à 10.30 p.m. Wagon-lits de touriste attachés aux trains de 10.10 a.m. et de 10.30 p.m.

### Un procès retentissant

Victoria, C. A., 27. — Franklin Cook, J. Hearn, et R. O'Connor ont comparu en justice accusés d'avoir volé \$8,000 de M. F. J. Popham, au moyen d'une transaction fautive par la Bankers' Trust Company, maintenant abolie.

La cause souleva beaucoup d'intérêt dans les cercles financiers de la ville, étant donnée la haute position des accusés.

### FEUILLETON DU DEVOIR

## Esclave ou Reine?

par M. DELLY

Reproduction autorisée par les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

(Suite)

Jamais Lise n'avait vu dans les yeux de son mari cette expression de sombre violence qui, tout à coup, transformait la physionomie de Serge. Il s'avança encore, et, posant sa main sur l'épaule de la jeune femme, qui chancela presque sous le choc, il approcha son visage du sien.

— Vous l'avez aimé? Et ceci est un souvenir de lui?... un cher souvenir? Eh bien? voici ce que j'en fais.

D'un geste violent, il déchira l'image et en jeta au loin les morceaux.

— Voilà le sort de tout ce qui vous rappelle le passé dit-il à une voix

# "SALADA"

Vendu en paquets cachetés de plomb seulement — jamais en ballot. De cette façon, vous êtes toujours certains d'avoir un thé délicieux qui conserve parfaitement toute sa fraîcheur, sa force et sa saveur.

NOIR, MELANGE ET VERT.

## Politique canadienne

### Un cadeau militaire à M. Sam Hughes

Ottawa, 27. — Le major C. F. Smith de Chatham, a envoyé au ministre de la milice une canne faite avec le bois d'un des navires anglais ayant combattu sur les grands lacs durant la guerre de 1812. La poignée est faite d'éclats d'obus. Le colonel Sam Hughes a également reçu de M. Smith un petit marteau fait du même bois et la manche en bois dur provenant du "Victory". A chaque bout il y a des pièces d'or, représentant la reine Victoria, le roi Edouard VII, le roi Georges V, et le prince de Galles actuel.

### Nouveau système de T. S. F. entre le Canada et la Grande-Bretagne

M. V. Gandil, un des directeurs de l'Universal Radio Syndicate, Limited, de Londres, a quitté Montréal hier soir pour Ottawa, où il doit consulter les autorités fédérales au sujet de l'établissement d'un nouveau système de T. S. F. entre la Grande-Bretagne et le Canada.

### Le niveau du Saint-Laurent

Ottawa, 27. — Le ministre de la marine a formé une commission, composée de M. E. E. Haskell, doyen de l'école de génie de l'université Carvell, M. A. J. Stewart, hydrographe en chef du service naval, et M. V. W. Forman, ingénieur-surintendant du canal du Saint-Laurent, pour faire rapport sur le niveau du fleuve à Montréal et en amont.

On prétend en certains quartiers que le dragage du canal fera baisser le niveau de douze à quinze pieds de profondeur et si cette baisse est possible, il faudra faire des travaux de compensation.

La commission commencera ses travaux dans la première semaine de juin.

### Le centenaire de la paix

Ottawa, Ont., 26. — En vertu d'arrangements récents, une conférence internationale sera tenue à New-York du 5 au 9 mai, pour discuter de la signature du traité de Gand, pendant l'hiver de 1914-15. Cette conférence réunira les délégations du comité anglais, du comité américain, et de l'association canadienne du centenaire de la paix.

La délégation américaine se composera de douze membres, la délégation anglaise de sept membres et le comité de l'association canadienne de quatre membres.

Le comité canadien se composera du président de l'association canadienne du centenaire de la paix, Sir Edmund Walker, de Toronto; de Sir Alexander Lacoste, de Montréal; de M. Travers Lewis, C. R., d'Ottawa, et de M. C. F. Hamilton, d'Ottawa.

### Les élections de l'Alberta

Calgary, 27. — La nouvelle que le gouvernement Sifton en appellerait à l'électorat le 17 avril prochain a provoqué une grande activité dans les organisations politiques. Le dimanche prochain il n'y aura pas moins de cent conventions tenues dans les différentes parties de la province.

Les candidats libéraux proposés pour les sièges législatifs dans le district de Calgary sont les suivants: Geo. Ross, W. Davidson, Alex Ross, W. Adair et O. Devonish.

Pour les conservateurs, les candidats sont les suivants: Docteur F. H. Blair, W. Thompson, C. Riley, M. Tweedie.

La retraite de M. Edward Michener député de Red Deer, est due à sa mauvaise santé. Le docteur Blair sera probablement chef des conservateurs, s'il reconquiert son siège.

### LA SITUATION A DAYTON

Dayton, Ohio, 27. — On se perd en conjectures quant au nombre de personnes qui ont péri dans l'inondation de Dayton. Le courant de la rivière Miami est terrifiant et immobilise toutes les recherches. On croit que la liste fatale atteindra le chiffre de 800. Les plus habiles rameurs de ville ont bravé les vagues furieuses et ont essayé de se porter au secours de ceux qui sont complètement isolés par l'inondation, mais leur héroïque tentative a complètement échoué et ils sont revenus découragés.

### LA LISTE NOIRE

Liberty, Ind., 27. — Un représentant d'un journal local a pu communiquer par téléphone avec Brookville

# TROIS MILLE VICTIMES

C'est, au bas mot, le chiffre des personnes qui ont perdu la vie dans la terrible inondation qui a ravagé l'Ohio et l'Indiana, d'après les recherches faites jusqu'à hier soir

Chicago, 27. — Trois mille personnes ont péri dans l'inondation de la vallée de la rivière Ohio. Environ 500,000 personnes ont été chassées de leurs maisons dans les seuls états de l'Indiana et de l'Ohio. Les dommages à la propriété dans ces deux états ne sont pas moins de \$100,000,000. D'après les derniers rapports, la liste de ceux qui ont trouvé la mort est comme suit:

Dayton .....	2,900
Piquette .....	540
Delaware .....	100
Middletown .....	100
Sydney .....	50
Hamilton .....	12
Tippacaon .....	3
Tiffin .....	50
Freemont .....	11
Divers endroits .....	200
Total .....	3,966

### INDIANA

Peru .....	150
Newcastle .....	3
Lafayette .....	2
Indianapolis .....	14
Noblesville .....	2
Divers endroits .....	25
Total .....	196

Des rapports non confirmés disent que quatorze personnes ont péri à Freemont et cinquante à Tiffin, Ohio. Une rumeur dit que 200 personnes se sont noyées à West Indianapolis.

Les pertes des compagnies de chemin de fer dans les deux états inondés sont estimées à \$25,000,000, par les directeurs.

### DAYTON EST EN FEU

Dayton, Ohio, 27. — Une immense conflagration, contre laquelle il est impossible de combattre, ravage cette ville. Les flammes s'élèvent à une grande hauteur et illuminent d'une manière sinistre tout le territoire environnant.

### PANIQUE A COLUMBUS, OHIO

Columbus, Ohio, 27. — Une violente panique s'est produite hier dans la ville, quand les voitures de la police parcoururent au grand galop la rue High, les agents de police avertissant les habitants de fuir, car leur vie était en danger. La police disait que le réservoir s'était rompu, et que des millions de gallons d'eau descendaient sur la ville.

Un message du maire de Springfield domit, ce soir de l'incendie, disait qu'il envoyait six grands wagons chargés de provisions et qui seraient arrivés demain à Dayton.

Avec l'arrivée des bateaux-automobiles, on espère pouvoir commencer la distribution des vivres aux victimes.

### LES SECOURS

Détroit, 27. — Le conseil municipal de Détroit a voté une somme de \$5,000 pour venir en aide aux victimes de l'inondation dans l'Ohio. En plus de ce montant, les souscriptions particulières ont déjà donné la somme de \$2,000.

Columbus, Ohio, 27. — Un peu avant minuit, le gouverneur Cox a reçu une dépêche disant que la digue de Lewiston faiblissait visiblement et qu'elle céderait bientôt. En conséquence, le gouverneur est immédiatement entré en communication avec les directeurs d'un chemin de fer, pour envoyer un train spécial portant des hommes et des matériaux sur le lieu du danger, afin de réparer la digue.

### L'HOPITAL TIEN BON

Dayton, Ohio, 27. — Le bruit qui courait que l'hôpital Ste-Elizabeth avait été emporté par l'inondation avec six cents malades, a été démenti aujourd'hui. Bien que l'on n'ait pas pu atteindre l'hôpital, on a pu constater avec des lunettes d'approche que les édifices sont toujours debout. On ne croit pas que l'eau ait monté plus haut que le rez-de-chaussée.

On raconte de nombreuses histoires de pillage, et beaucoup d'arrestations ont été opérées. Dans la plupart des cas, les voleurs s'étaient introduits dans des maisons pour s'emparer d'objets précieux. Hier soir, des coups de revolver donnaient lieu à la rumeur que des désespérés s'étaient suicidés plutôt que de se laisser noyer.

On a toutefois reconnu aujourd'hui que des coups de revolver avaient été tirés par des hommes qui cherchaient ainsi à attirer l'attention des sauveteurs sur leurs demeures.

### A l'Hospice Gamelin

L'Hospice Gamelin, angle Fullum et Sainte-Catherine, était en liesse mardi soir, à l'occasion d'une soirée récréative, organisée par M. Edmond Leblanc et un groupe d'amis. On y joua deux comédies qui égayèrent beaucoup l'auditoire composé d'invités, des leurs et des visiteurs de la maison.

En outre, il y eut récital de violon et de piano exécutés durant les intermissions.

Les noms des exécutants du programme sont MM. Edmond Leblanc, Maurice Courtemanche, J. D. Bellefleur, Edmond Leblanc, Raoul Lapierre et Edouard Hamelin.

### Un chanteur brûlé en se démaillant

Rouen, 27. — A l'issue de la première représentation de "Graciella" au théâtre des Arts, M. Pascal, ténor, s'occupait, chez lui, à faire chauffer de l'eau sur un fourneau à alcool pour enlever son maquillage.

Le réchaud ayant fait explosion, l'alcool enflammé a grièvement brûlé l'acteur au visage.

### LE PACIFIQUE CANADIEN

## AUTOUR DU MONDE

\$639.10

Un voyage d'agrément de trois mois. Départ de Montréal pour recarder avec l'EMPEREUR D'AZIA.

de Liverpool, le 14 Juin

PORTS D'ESCALE:

Madaira, Cape Town, Darban, Colombo, Singapore, Hong Kong, Shanghai, Nagasaki, Sio-ko et Yokohama.

Spécial pour le S.M.R. Virginian

Part de la rue Windsor à 8.15 p.m., jeudi le 27 mars.

Wagon première classe, wagon-buffet et wagon-lits se rendant directement aux abords du paquebot.

EXCURSION SPECIALE

De Montréal à St-Jérôme et retour

\$1.30

Départ à 8.45 a.m. le 30 mars. Limite de retour, 31 mars.

\$1.05

Départ le 30 mars. Retour le même jour.

CHANGEMENT D'HORAIRE

A partir du 31 de mars

Pour Winnipeg et gare intermédiaires

Départ de la rue Windsor (tous les jours) à 10.10 a.m. pour Vancouver et gare intermédiaires.

Départ de la rue Windsor (tous les jours) à 10.30 p.m.

EXCURSIONS DE COLONS

Billets aller et retour en vente pour Winnipeg, Edmonton et gare intermédiaires. Jusqu'au mardi, jusqu'au 28 octobre. Limite de retour 2 mois.

TAUX REDUITS

Jusqu'au 15 avril

Pour les endroits du Nord de la Côte du Pacifique, et aussi pour San Francisco et cité de Mexico. Renseignements sur demande à l'importeur quel agent des billets.

BUREAUX DES BILLETS:

141-143 rue Saint-Jacques, Tél. Main 8124 ou 117 rue Victoria et aux gares Place Vigor et Windsor.

### GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LA SEULE ROUTE A VOIE DOUBLE

Equipement de première classe

MONTREAL ET TORONTO

9 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.

Wagon-salon, restaurant et bibliothèque

Sur les trains de jour: wagon-lits Pullman dotés de l'électricité, sur les trains de nuit.

L'INTERNATIONAL LIMITED

LE TRAIN PAR EXCELLENCE DU CANADA

Quitte Toronto pour Montréal et Ottawa à 9.00 a.m. et Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en vertu de sa patente, en date du quinze mars 1915, constituant un contrat, MM. Edmond William Tobin, industriel, Rolland Préfontaine, avocat, et Charles Préfontaine, commis, ont été nommés, Olivier Jassin, courtier en immeubles, de la cité de Montréal, pour acheter et vendre des transactions immobilières en général, soit comme principaux ou comme agents et acquérir par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les dites propriétés en tout ou en partie, ainsi que les améliorations et bâtiments qui auront pu y être faites, et accepter en paiement de l'argent comptant, des actions d'autres compagnies, des débiteurs, lettres et autres valeurs, et payer des dettes, et autres actions nécessaires pour la vente de la dite propriété en tout ou en partie.

Faire tous les actes et avoir tous les pouvoirs accordés par la loi des compagnies en matière de formation de cette compagnie, et acquiescer par achat, échange ou autrement des terres et lots de terre, les dividendes, sub-diviser, et acquiescer par achat, échange ou autrement et louer, construire, bâtir, améliorer, et réparer des maisons, magasins, moulins ou autres bâtiments, et de toutes sortes de propriétés mobilières et immobilières, droits et privilèges, et les payer en argent part, débiter, et payer des dettes, et vendre, louer, ou en disposer de quelques-unes de ces propriétés.

Vendre et échanger les

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hear & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est. R. de Mesle, gérant.

Aujourd'hui maximum... 32. Même date l'an dernier... 36. Aujourd'hui minimum... 28. Même date l'an dernier... 20.

BAROMETRE

8 heures, matin, 29.46; 11 heures, matin, 29.36; midi, 29.33.

DEMAIN

Neigeux et pluvieux.

ÉPHÉMÉRIDES

JEUDI, 27 MARS 1911

Plusieurs centaines d'hommes travaillent depuis hier soir à dégrader les puits et à creuser des rigoles afin de faciliter l'écoulement des eaux qui menacent d'inonder nos rues.

Le gouvernement français retire 6,000,000 de bénéfice sur la liquidation des biens des religieuses.

Mgr Stagni, le nouveau délégué apostolique du Canada, a reçu à Ottawa les citoyens qui sont allés lui présenter leurs hommages.

Lord Grey abandonne ses voyages projetés à bord du "Niobé", dans les Antilles.

Aux Communes

UNE MOTION DE CENSURE DE M. LEMIEUX.

(De notre correspondant)

Chambre des Communes, Ottawa, 27 — M. Lemieux saisira aujourd'hui la Chambre d'une motion de censure à l'endroit du ministre, relativement à l'affaire Landry. On se rappelle que ce nommé Landry, nommé fonctionnaire du ministère de la navigation, dans les provinces maritimes, en remplacement d'un employé congédié, ne put rendre son poste parce qu'il était en prison, en train de purger une sentence, quand il reçut son avis de nomination. Depuis, il a obtenu son élargissement, et il a cessé d'être fonctionnaire. Mais la gauche entend traiter à nouveau de cette affaire, découverte en décembre dernier par M. Kyte, et il est probable qu'il y aura vote à ce sujet, ce soir.

Comme MM. MacKenzie et Mann, du Canadian Nord n'ont pu, dit un rumeur, négocier en Grande Bretagne un emprunt de 35 millions, garanti par le gouvernement canadien, pour le parachèvement de leur transcontinental, la rumeur veut qu'ils aient demandé au ministre Borden de leur avancer cette somme, moyennant garantie. Ils voudraient une législation dans le genre de celle que le ministre a fait adopter au parlement, il y a quelque temps, relativement aux obligations non-négociées du Grand Tronc Pacifique.

Une trouvaille inestimable

LE BIBLIOTHECAIRE MUNICIPAL DECOUVRE CHEZ UN LIBRAIRE DE LEIPSIG LA COLLECTION COMPLETE, DE 1835 A 1913, DES COMPTE RENDUS OFFICIELS DE L'ACADEMIE DES SCIENCES DE PARIS.

La Ville vient d'acquiescer, pour un morceau de pain, dit le bibliothécaire municipal la seule collection complète des comptes rendus officiels de l'Académie des Sciences de Paris, qui existent, en dehors, bien entendu, de celle de l'Académie.

Ces comptes rendus comprennent 145 volumes et vont de 1835 à 1913. Ils comprennent des rapports sur toutes les grandes découvertes, à part celles de l'électricité et du gaz d'éclairage qui datent de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle. Ils touchent cependant aux développements de ces deux sciences, comme à la naissance des chemins de fer, aux découvertes de Pasteur, de Lavoisier, au téléphone, au télégraphe Morse, etc. Les volumes sont illustrés de diagrammes, schémas, dessins.

M. P. E. Lamarche en Europe

M. Paul-Emile Lamarche, député de Nicolet aux Communes, partira bientôt pour un voyage de trois mois en Europe.

Comme on le sait, M. Lamarche n'est pas encore complètement rétabli de sa dernière maladie, et c'est dans le but de prendre un repos nécessaire par son état de santé qu'il fera la traversée.

M. Colin H. Campbell

(Service particulier)

Winnipeg, 27 — Le "Free Press" publie la rumeur que l'hon. Colin H. Campbell quittera le ministère Robin à cause du mauvais état de sa santé.

La musique du 65e

C'est ce soir qu'a lieu à l'arsenal du 65e régiment, l'heure et bal organisé par la musique du régiment. Le prix du billet est de 50 sous.

Adoration nocturne

Les membres de l'adoration nocturne sont priés de se rendre vendredi soir, le 28 à 8 heures à l'église Sainte-Philomène de Rosemont, pour la célébration des Quarante Heures.

L'EAU ET LE FEU

Ces deux éléments continuent leur action dévastatrice dans l'état de l'Ohio. — Un télégramme du gouverneur Cox sur la situation

"Il n'y a rien eu de plus affolant, dans l'histoire de la république", écrit le premier citoyen de l'état

Le feu a fait rage toute la nuit dans le district commercial de Dayton, détruisant les principaux établissements

L'APPEL AU SECOURS

(Service particulier)

Dayton, Ohio, 27. — L'incendie continue ce matin de menacer le district inondé de l'Ohio. Dayton brûle sans trêve et on se servira de dynamite pour faire sauter les maisons situées sur le parcours de l'élément destructeur. Le réservoir de Lewiston, au nord de Dayton, est encore intact et une escouade d'hommes travaille à le protéger et à le renforcer.

Dans la région de l'inondation une tempête sévit. Le temps froid et la neige nuisent considérablement au travail de secours. Dans plusieurs villes on organise des sections de wagons de provisions, de vêtements, etc., sont prêts à partir pour les lieux dévastés. La Garde Nationale d'Ohio est également prête à partir pour Dayton aussitôt qu'on pourra pénétrer dans la ville.

A Zanesville, l'inondation, loin de diminuer, augmente d'heure en heure. On ne rapporte aucun incendie dans cette ville. La rivière Ohio monte sans cesse. Tout danger à Cincinnati est disparu.

LES FLOTS CHARROIENT DES CADAVRES Columbus, 27. — La crue des cours d'eau de l'Ohio est énorme et cet Etat est noyé par une inondation comme on n'en vit jamais. Les pertes de vies sont momentanément incalculables. On en connaît le nombre exact quant les cours d'eau auront repris leur lit. On s'attend alors à enregistrer au delà de 2,000 mortalités. Les pertes matérielles s'élevaient à \$100,000,000.

Dayton est la ville la plus affligée de toutes les autres dans l'Etat. Non seulement les mortalités y sont plus nombreuses, mais l'incendie y a causé des dommages extraordinaires.

M. George F. Burba, secrétaire particulier du gouverneur Cox, s'est rendu, à ses risques et périls, à Dayton et a déclaré hier soir que les pertes matérielles se chiffraient à \$50,000,000 et que mille personnes au moins ont perdu la vie.

De toutes les parties de l'Etat on envoie des secours. On a mobilisé l'infanterie et elle protège les habitants contre le pillage.

ON DEMANDE DE LA DYNAMITE Dayton, 27. — Comme l'incendie menace toute la ville, M. Huber, maire suppléant, a, dit-on, fait un appel à toutes les villes de l'Etat afin qu'elles envoient de la dynamite. On s'en servira pour faire sauter les résidences situées sur le parcours du feu. M. Huber a demandé également aux municipalités d'envoyer le plus grand nombre d'appareils contre l'incendie.

Piqua est en flammes. On dit que le feu s'est déclaré dans la partie résidentielle et qu'il s'est propagé rapidement dans la partie commerciale.

UN RESERVOIR MENACANT Dayton, 27. — Un message téléphonique de Lineman dit qu'on s'attend d'un moment à l'autre à ce que le réservoir de Lewiston cède. Ce réservoir est situé à douze milles de Lewiston. Un grand vent soulève les flots et les citoyens des environs ont abandonné leurs demeures. Le réservoir rompt ses digues. Dayton sera presque totalement noyé.

IL VENTE ET IL FAIT FROID Lima, 27. — La tempête fait rage ce matin dans le district inondé. Cela rend très pénibles le travail des sauveteurs et la situation des sinistrés. La misère jointe au désespoir accable les malheureux.

PLUS DE TELEPHONE Pittsburg, 27. — Les communications téléphoniques avec Zanesville ont été interrompues ce matin. Le gérant général de la compagnie a envoyé le message suivant: "Nous sommes obligés de quitter le bureau en chalonge. L'eau monte."

L'INCENDIE REPREND A DAYTON Columbus, Ohio, 27. — Le bureau de l'adjutant-général Wood a reçu, de bonne heure, ce matin, la nouvelle que l'incendie a repris à Dayton. Le Central Union Telephone de Dayton dit que l'incendie approche et qu'il faudra abandonner l'établissement de l'Ohio qui est isolé, ainsi que Middletown.

"A Columbus, la situation s'améliore. La Stoto baisse. On craint qu'on ne trouve un nombre considérable de cadavres. En vue du capitole, trois hommes, deux femmes et un enfant se tiennent dans un arbre depuis plus de 24 heures, mais on n'a pu aller à leur secours, tant les eaux sont rapides."

(Signé) JAMES M. COX, Gouverneur de l'Ohio.

Chez les Incurables LE DINER ANNUEL DES MALADES A EU LIEU AU MIDI

Le dîner annuel des malades de l'hôpital des incurables a eu lieu à midi, sous la haute présidence de Mgr l'archevêque.

Les salles étaient galement décorées et les hospitalisés, à qui leur état le permet, ont fait un excellent dîner servi par les dames patronnesses et les visiteurs de marque venus faire là de la charité pratique.

ans exemple, La ville ne peut pas faire connaître à l'extérieur une idée juste des pertes. Dans Dayton-Nord on dit qu'il y a cent morts. A Riverdale, c'est la même chose. Dayton-Ouest est entièrement sous l'eau, ainsi qu'Edgemont, où sont les maisons d'habitation. Sur les hauteurs de South Park et de Dayton-Est, le terrain s'affaisse et il y a des pertes de vie. Dans les rues 5e et Brown, à 25 ou 30 pieds au-dessus du quartier des affaires, il y a dix pieds d'eau.

"Un fleuve agité, large de quatre milles, balaie le quartier des affaires de Dayton et les quartiers d'habitation sont inondés."

"Avant la fin du jour on a établi des communications téléphoniques avec quatre endroits de la Ville. Bell, le téléphoniste, dit qu'il a envoyé des éclaireurs en bateau dans différentes parties de la ville. Il croit qu'au jour levant, hier, on a donné un chiffre trop élevé des morts, mais, à 10 heures, on savait que 500 personnes au moins avaient perdu la vie. Le soir venu, on en comptait au moins mille."

"Le rivièrè Miami venant du Nord traverse Dayton en se dirigeant vers le Sud et sépare Dayton-Nord de Riverdale. Puis elle se dirige vers l'Ouest et, au bout de trois-quarts de mille, revient vers le Sud, à l'angle du droit."

"L'incendie fait toujours rage. On nous a notifié par le téléphone que l'incendie a sauté d'un toit à l'autre pour échapper aux flammes. L'eau a baissé jusqu'à une épaisseur de cinq pieds dans cette section."

"On a téléphoné que si l'on n'enlève les bateaux, les pertes de vies seront énormes. Plus tard on a appris qu'on avait pu sauver tout le monde du carré en flammes."

"A midi, l'hôtel Beckel a pris feu, mais on a éteint les flammes. Le toit de l'hôtel était couvert de gens qui attendaient les sauveteurs. Au sud du carré sinistré, un grand magasin a été détruit. Le magasin de peinture de "Love Frères a été détruit, mais quinze hommes du Home Telephone Building ont réussi à sauver les femmes et les enfants."

"La milice a reçu l'ordre de veiller à l'incendie et de se frayer un passage sur la rivière pour aller au secours du Home Telephone et du Beaver Power Building, si l'incendie se dirige de ce côté."

"Au point du jour, cinquante bateaux sont partis de South Park pour le quartier des affaires. La milice navale et l'armée de l'Ohio à minuit, avec cent bateaux. L'école de la Federal Life Saving Society est arrivée à Dayton au point du jour, de sorte qu'on sera probablement maître de la situation dans la matinée. On est cependant inquiet par la rumeur venue du réservoir de Lewiston, que le vent a viré au Nord et que l'eau bat le barrage Sud qui résiste aux vagues depuis dix jours. Si le réservoir cède, on ne peut s'imaginer le désastre qu'en suivra pour Dayton."

"De toutes les parties des Etats-Unis, on a répondu à l'appel de secours. L'effrayante étendue du désastre se comprend. Les communications par voie ferrée sont paralysées. La Croix-Rouge américaine s'organise demain à Columbus, à Dayton et ailleurs."

"A Fremont et à Chilli, la situation est grave; des barrages s'étant rompus à ces deux places. On a demandé des troupes et il y a des pertes de vie. Nous ne pouvons avoir une idée juste des pertes de vies à Hamlet, qui est isolé, ainsi que Middletown."

"A Columbus, la situation s'améliore. La Stoto baisse. On craint qu'on ne trouve un nombre considérable de cadavres. En vue du capitole, trois hommes, deux femmes et un enfant se tiennent dans un arbre depuis plus de 24 heures, mais on n'a pu aller à leur secours, tant les eaux sont rapides."

(Signé) JAMES M. COX, Gouverneur de l'Ohio.

LE DROIT, NOUVEAU JOURNAL QUOTIDIEN DE LANGUE FRANÇAISE, A PUBLIE SON PREMIER NUMERO A OTTAWA, AU JOURD'HUI.

L'ARTICLE-PROGRAMME LAISSE ENTENDRE QUE LA LUTTE EN FAVEUR DES DROITS DE NOS COMPATRIOTES DANS L'ONTARIO SERA MENEVE VIGOUREUSEMENT.

QUELQUES EXTRAITS Ottawa, 27. — La presse canadienne compte un nouveau confrère, le "Droit", dont le premier numéro paraît cet après-midi.

Ce nouveau quotidien essentiellement catholique est le premier de langue française de la province d'Ontario dévoué exclusivement à la défense des droits des Canadiens-français et indépendant de toutes attaches politiques. Il est publié par le "Syndicat d'Œuvres Sociales", composé d'un groupe important de nos compatriotes de l'Ontario. Ses bureaux et ateliers sont situés au No 88 rue York ont un aménagement tout à fait moderne. M. J. A. Caron en est le rédacteur en chef.

Dans son article-programme, le "Droit", après avoir rappelé les enseignements de Pie X sur la nécessité du bon journal, énonce les motifs de sa création:

"Malgré ses inévitables défauts le journal est donc une nécessité et un devoir des temps présents. Au milieu d'un monde où les timides ont toujours tort et où les neutres ne comptent pas il faut prendre les meilleurs moyens de faire triompher nos croyances et nos légitimes aspirations; il faut savoir profiter des armes que la Providence nous donne."

"Vu la situation pénible faite aux écoles catholiques françaises de notre province, les directeurs du "Syndicat" ont pensé que leur premier devoir était de publier un journal quotidien afin de mieux renseigner notre peuple et de prouver à nos adversaires que nous entendons lutter jusqu'au bout et avec des armes loyales."

"Nous avons déjà dans la Province des journaux de langue française qui nous ont rendu des services signalés; les amis de la bonne cause leur savent gré de leurs efforts. Mais l'avenir d'un demi million de Canadiens-Français en jeu, il n'est pas permis de négliger les moyens de lutte. Et, quelle meilleure arme qu'un journal, surtout un journal quotidien qui soit avant tout et par-dessus tout au service de la religion catholique, de la langue française et du droit égal pour tous. C'est là notre programme."

Pour la défense de nos droits

LE "DROIT", NOUVEAU JOURNAL QUOTIDIEN DE LANGUE FRANÇAISE, A PUBLIE SON PREMIER NUMERO A OTTAWA, AU JOURD'HUI.

L'ARTICLE-PROGRAMME LAISSE ENTENDRE QUE LA LUTTE EN FAVEUR DES DROITS DE NOS COMPATRIOTES DANS L'ONTARIO SERA MENEVE VIGOUREUSEMENT.

CONVOIS DE BLESSES

Le conseil des ministres à Sofia ordonne une distribution générale de vivres à la population pauvre d'Andrinople

Le croiseur turc "Hamidieh" aurait bombardé et détruit en partie le port de San Giovanni di Media, dans la Mer Adriatique

SANGLANTES RENCONTRES ENTRE LES TROUPES TURQUES ET BULGARES

Constantinople, 27. — Un grand nombre de blessés sont arrivés ce matin des lignes entourant Tchatalja dans la capitale de la Turquie.

Le "Tanin" dit qu'il y a eu dernièrement de violentes rencontres entre l'aile gauche des forces ottomanes et des forces bulgares, plusieurs fois supérieures en nombre. Trois bataillons de l'infanterie turque ont combattu comme des lions et ont réussi à causer de lourdes pertes à l'armée bulgare.

UN NOUVEL EXPLOIT DE L' "HAMIDIEH" (Service particulier)

Londres, 27. — Une dépêche non confirmée venant de Vienne dit que le croiseur turc "Hamidieh" a de nouveau bombardé et presque détruit le port de mer San Giovanni di Media, situé sur l'Adriatique.

LA MARCHÉ DES ARMÉES BULGARES SUR ANDRINOPLE.—LES DIFFICULTÉS DU SIEGE. (Service particulier)

Sofia, 27. — L'armée bulgare, au moment où elle se dirigeait sur Andrinople, s'était fait précéder de troupes de bestiaux afin d'éviter les guez-guets que les ennemis leur avaient tendus. Les soldats, revêtus de cuirasses et armés de boucliers, ont eu beaucoup de difficultés à couper les réseaux de fils de toutes sortes entourant les bastions de la forteresse, qu'ils ont été forcés de prendre au bit de la batonnette.

Le "Mir" dit que les forces serbes ont combattu vaillamment aux endroits qui leur avaient été assignés, bien qu'elles n'eussent pas pour conséquence de faire la capture des forts entourant Andrinople.

UNE ATTAQUE A LA TOMBE DU JOUR (Service particulier)

Constantinople, 27. — L'armée bulgare, investissant hier les lignes de Tchatalja, a engagé la bataille avec le centre et l'aile droite de l'armée turque à la tombée du jour.

UN BEAU GESTE DU GOUVERNEMENT BULGARE. — LA POPULATION DE SOFIA SE REJOINT DE LA CHUTE D'ANDRINOPLE. (Service particulier)

Sofia, 27. — Le Conseil des Ministres de la Bulgarie a décidé de distribuer, sans distinction de nationalité ou de religion, pour \$24,000 de nourriture aux malheureux habitants d'Andrinople.

Les rues de Sofia sont remplies de Bulgares qui se réjouissent de la chute du château-fort des Turcs. Des milliers de personnes sont allées manifester leur joie devant les hôtels des diverses légations étrangères.

L'ARMÉE BULGARE A TCHATALJA (Service particulier)

Sofia, 27. — L'armée bulgare qui actuellement en respect l'armée turque défendant Tchatalja, vient de recevoir l'ordre de se joindre aux armées serbes et bulgares afin de prendre simultanément l'offensive au siège d'Andrinople.

Le résultat des fréquentes attaques aux portes de Tchatalja entre les forces turques et bulgares a été la réoccupation des principales positions que le gouvernement de la Bulgarie avait fait abandonner au commencement de l'hiver.

Le "Mir" dit que les forces serbes ont combattu vaillamment aux endroits qui leur avaient été assignés, bien qu'elles n'eussent pas pour conséquence de faire la capture des forts entourant Andrinople.

UNE ATTAQUE A LA TOMBE DU JOUR (Service particulier)

Constantinople, 27. — L'armée bulgare, investissant hier les lignes de Tchatalja, a engagé la bataille avec le centre et l'aile droite de l'armée turque à la tombée du jour.

UN BEAU GESTE DU GOUVERNEMENT BULGARE. — LA POPULATION DE SOFIA SE REJOINT DE LA CHUTE D'ANDRINOPLE. (Service particulier)

Sofia, 27. — Le Conseil des Ministres de la Bulgarie a décidé de distribuer, sans distinction de nationalité ou de religion, pour \$24,000 de nourriture aux malheureux habitants d'Andrinople.

Les rues de Sofia sont remplies de Bulgares qui se réjouissent de la chute du château-fort des Turcs. Des milliers de personnes sont allées manifester leur joie devant les hôtels des diverses légations étrangères.

L'ARMÉE BULGARE A TCHATALJA (Service particulier)

Sofia, 27. — L'armée bulgare qui actuellement en respect l'armée turque défendant Tchatalja, vient de recevoir l'ordre de se joindre aux armées serbes et bulgares afin de prendre simultanément l'offensive au siège d'Andrinople.

Le résultat des fréquentes attaques aux portes de Tchatalja entre les forces turques et bulgares a été la réoccupation des principales positions que le gouvernement de la Bulgarie avait fait abandonner au commencement de l'hiver.

Le "Mir" dit que les forces serbes ont combattu vaillamment aux endroits qui leur avaient été assignés, bien qu'elles n'eussent pas pour conséquence de faire la capture des forts entourant Andrinople.

TCHATALJA

L'armée bulgare a envahi, à la nuit tombante, les lignes de Tchatalja, et engagé la bataille avec l'aile droite de l'armée turque

Le conseil des ministres à Sofia ordonne une distribution générale de vivres à la population pauvre d'Andrinople

CONVOIS DE BLESSES

Le croiseur turc "Hamidieh" aurait bombardé et détruit en partie le port de San Giovanni di Media, dans la Mer Adriatique

SANGLANTES RENCONTRES ENTRE LES TROUPES TURQUES ET BULGARES

Constantinople, 27. — Un grand nombre de blessés sont arrivés ce matin des lignes entourant Tchatalja dans la capitale de la Turquie.

Le "Tanin" dit qu'il y a eu dernièrement de violentes rencontres entre l'aile gauche des forces ottomanes et des forces bulgares, plusieurs fois supérieures en nombre. Trois bataillons de l'infanterie turque ont combattu comme des lions et ont réussi à causer de lourdes pertes à l'armée bulgare.

UN NOUVEL EXPLOIT DE L' "HAMIDIEH" (Service particulier)

Londres, 27. — Une dépêche non confirmée venant de Vienne dit que le croiseur turc "Hamidieh" a de nouveau bombardé et presque détruit le port de mer San Giovanni di Media, situé sur l'Adriatique.

LA MARCHÉ DES ARMÉES BULGARES SUR ANDRINOPLE.—LES DIFFICULTÉS DU SIEGE. (Service particulier)

Sofia, 27. — L'armée bulgare, au moment où elle se dirigeait sur Andrinople, s'était fait précéder de troupes de bestiaux afin d'éviter les guez-guets que les ennemis leur avaient tendus. Les soldats, revêtus de cuirasses et armés de boucliers, ont eu beaucoup de difficultés à couper les réseaux de fils de toutes sortes entourant les bastions de la forteresse, qu'ils ont été forcés de prendre au bit de la batonnette.

Le "Mir" dit que les forces serbes ont combattu vaillamment aux endroits qui leur avaient été assignés, bien qu'elles n'eussent pas pour conséquence de faire la capture des forts entourant Andrinople.

UNE ATTAQUE A LA TOMBE DU JOUR (Service particulier)

Constantinople, 27. — L'armée bulgare, investissant hier les lignes de Tchatalja, a engagé la bataille avec le centre et l'aile droite de l'armée turque à la tombée du jour.

UN BEAU GESTE DU GOUVERNEMENT BULGARE. — LA POPULATION DE SOFIA SE REJOINT DE LA CHUTE D'ANDRINOPLE. (Service particulier)

Sofia, 27. — Le Conseil des Ministres de la Bulgarie a décidé de distribuer, sans distinction de nationalité ou de religion, pour \$24,000 de nourriture aux malheureux habitants d'Andrinople.

Les rues de Sofia sont remplies de Bulgares qui se réjouissent de la chute du château-fort des Turcs. Des milliers de personnes sont allées manifester leur joie devant les hôtels des diverses légations étrangères.

L'ARMÉE BULGARE A TCHATALJA (Service particulier)

Sofia, 27. — L'armée bulgare qui actuellement en respect l'armée turque défendant Tchatalja, vient de recevoir l'ordre de se joindre aux armées serbes et bulgares afin de prendre simultanément l'offensive au siège d'Andrinople.

Le résultat des fréquentes attaques aux portes de Tchatalja entre les forces turques et bulgares a été la réoccupation des principales positions que le gouvernement de la Bulgarie avait fait abandonner au commencement de l'hiver.

Le "Mir" dit que les forces serbes ont combattu vaillamment aux endroits qui leur avaient été assignés, bien qu'elles n'eussent pas pour conséquence de faire la capture des forts entourant Andrinople.

UNE ATTAQUE A LA TOMBE DU JOUR (Service particulier)

Constantinople, 27. — L'armée bulgare, investissant hier les lignes de Tchatalja, a engagé la bataille avec le centre et l'aile droite de l'armée turque à la tombée du jour.

UN BEAU GESTE DU GOUVERNEMENT BULGARE. — LA POPULATION DE SOFIA SE REJOINT DE LA CHUTE D'ANDRINOPLE. (Service particulier)

Sofia, 27. — Le Conseil des Ministres de la Bulgarie a décidé de distribuer, sans distinction de nationalité ou de religion, pour \$24,000 de nourriture aux malheureux habitants d'Andrinople.

Les rues de Sofia sont remplies de Bulgares qui se réjouissent de la chute du château-fort des Turcs. Des milliers de personnes sont allées manifester leur joie devant les hôtels des diverses légations étrangères.

L'ARMÉE BULGARE A TCHATALJA (Service particulier)

Sofia, 27. — L'armée bulgare qui actuellement en respect l'armée turque défendant Tchatalja, vient de recevoir l'ordre de se joindre aux armées serbes et bulgares afin de prendre simultanément l'offensive au siège d'Andrinople.

Le résultat des fréquentes attaques aux portes de Tchatalja entre les forces turques et bulgares a été la réoccupation des principales positions que le gouvernement de la Bulgarie avait fait abandonner au commencement de l'hiver.

Le "Mir" dit que les forces serbes ont combattu vaillamment aux endroits qui leur avaient été assignés, bien qu'elles n'eussent pas pour conséquence de faire la capture des forts entourant Andrinople.

UNE ATTAQUE A LA TOMBE DU JOUR (Service particulier)

Les compagnons de Dollard

UN DOCUMENT PUBLIE PAR M. EDMOND Z. MASSICOTTE DONNE LA LISTE OFFICIELLE DES COMPAGNONS DU HEROS DU LONG SAULT.

DES DIX-SEPT COMPAGNONS DE DOLLARD, SIX NE POUVAIENT SIGNER LEURS NOMS, ET UN SEUL, BLAISE JUILLET, ETAIT MARIE.

LE DOCUMENT

Dans la dernière livraison du "Canadian Antiquarian and Numismatic Journal" (no. 1, Vol. 3), M. E. Z. Massicotte, qui publie la seule liste officielle des 17 héros. Nous publions ci-dessous ce passage très intéressant qui fournira de précieux documents aux futurs historiens de Ville-Marie.

"Après avoir démontré, ce qui est un nouveau point d'histoire, que la plupart des compagnons de Dollard ne laisseront point de testaments écrits, mais oraux, l'auteur publie la seule liste officielle des 17 héros. Nous publions ci-dessous ce passage très intéressant qui fournira de précieux documents aux futurs historiens de Ville-Marie."

"La seule liste des noms de ceux qui ont pris part à cet événement prodigieux, se trouve dans l'acte de l'abbé Souart, à qui le pays, de ce chef, doit une reconnaissance éternelle.

"Cette page, du modeste registre de l'état civil de Ville-Marie, a une si grande valeur qu'on nous pardonnera de la reproduire encore une fois, en lui ajoutant une transcription plus adèle.

"En désignant les renseignements que cet acte contient, ainsi que ceux que nous avons rassemblés, nous obtenons les petits tableaux suivants:

- AGE
21 ans : Martin;
23 ans : Boisseau;
24 ans : Crussou, Jurie;
25 ans : Brassier, Grenet, Josselin, Dollard et Tiblemont;
26 ans : Augier et Lecompte;
27 ans : Hébert, Robin et Valets;
28 ans : Tavernier;
30 ans : Doussin;
31 ans : Delestres.

Age inconnu : Duval, Juillet et Soulard.

INSTRUCTION
"Savez signer : Dollard, Delestres, Doussin, Josselin et Tavernier.
Ne savent point signer : Grenet, Juillet, Jurie, Lecompte, Martin et Valets.

Sur les cinq héros du Long Saull qui savent signer on ne trouve que les signatures de Adam Dollard Des Ormeaux, de René Doucet et de Jean Tavernier.

"Sur les neuf autres nous ne connaissons rien à ce sujet, sauf que six d'entre eux ne semblent pas avoir signé leurs contrats d'engagement, et 1653.

DATES DE LEUR ARRIVEE A MONTREAL
1647 ou plus tôt : Blaise Juillet.
1653 : Brassier, Crussou, Doussin, Duval, Josselin, Lecompte, Robin, Tavernier et Valets.